

GWENR HA DU

Journal Nationaliste Breton

OCT. NOVEMBRE 1990

numéro 81



Mariés de Kerlouan Bro Leon 1840

12 F.

SOMMAIRE

PARIS, ATHENES, BUCAREST ET SOFIA OU LE TRIANGLE DE L'OBSCURANTISME par Yann FOUERE	Page	3
L'ARC ET LA BANANE par Roger BOUQUAY		5/6
DOCUEMENT POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'EMSAV par Yann BOUESSEL du BOURG		6/8
NOUVELLES		9/13
LE RELEVEMENT DU BLEUN-BRUG par Herri CAOUISSIN		14/16
LIVRES par Joseph CHARDRONNET - Yann BOUESSEL du BOURG - Michel LE PELEM		17/21
CELLE QUI BAPTISA UNE PRUNE : LA REINE CLAUDE (Suite) par Edith PERENNOU		23/26
Illustrations : Edith PERENNOU - Yseult LE MAHO.		

" GWENN - HA - DU " se veut un journal de combat et de rassemblement de TOUS LES BRETONS.

" GWENN - HA - DU " n'entend pas se substituer aux autres journaux bretons qui ont tous leur raison d'être.

" GWENN - HA - DU " veut simplement GROUPEL et ENTRAÎNER TOUTES LES BONNES VOLONTES et les éléments les plus dynamiques de l'Emsav, en collaboration avec tous, SANS EXCLUSIVE, POUR UNE DEFENSE complète, cohérente et plus efficace DU PEUPLE BRETON.

* * *

" GWENN - HA - DU " - Parution bimestrielle (ISSN 0246 3474).

- Abonnement annuel (6 N°s) : 120 Francs - Hors Europe par Avion : 140 Francs. - Directeur : J. LE MAHO. 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 - PARIS.



PARIS, ATHENES, BUCAREST ET SOFIA, ou le TRIANGLE de L'OBSCURANTISME

Prenez une carte de l'Europe. Tirez une ligne droite entre Paris et Bucarest, et une autre ligne droite entre Paris et Athènes. Joignez ensuite par une autre ligne, Bucarest à Athènes en passant par Sofia. Vous obtiendrez ainsi une sorte de triangle allongé. Ce triangle ainsi tracé sur la carte de l'Europe est le triangle de l'obscurantisme européen. Il prend malheureusement naissance à Paris. C'est Paris, que certains qualifient de "ville lumière", qui l'inspire et l'entretient.

Il y a de longues années déjà que la France remet toujours à plus tard l'approbation et l'application des Conventions et Accords internationaux qui, par la force des choses, limitent l'exercice de sa souveraineté interne. On se rappelle que la Convention Européenne des Droits de l'Homme n'a été ratifiée par l'Etat français que plus de vingt ans après son adoption. De même il a fallu attendre l'arrivée de Mitterrand à l'Elysée pour que l'Etat français finisse par reconnaître enfin à ses citoyens un droit de recours individuel à la Commission et à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

La même tactique obscurantiste, qui est de ratifier des textes tout en se réfugiant derrière des arguties juridiques pour éviter de les appliquer, a été adoptée plus récemment encore par la France : il y a là, une manière, à vrai dire inflexible, de refuser de s'engager tout en s'engageant. Lorsqu'il s'est agi de ratifier, elle aussi avec beaucoup de retard, la Convention des Nations Unies pour la protection des droits civils et politiques des citoyens, la France a déclaré de ne pas se trouver liée par l'article 27 de cette Convention, qui concerne les droits des minorités de race, de langue et de religion.

Très récemment encore l'Etat français a récidivé par l'intermédiaire de Mme Avice, ministre adjoint des Affaires étrangères, il a refusé de se déclarer lié par l'article 30 de la Convention internationale pour la protection des droits de l'enfant. Cet article reconnaît à l'enfant, s'il appartient à une minorité ethnique, religieuse ou linguistique, le droit d'avoir sa propre vie culturelle et d'employer sa propre langue, en commun avec les autres membres de son groupe.

Et voilà que cet Etat vient de récidiver encore à Copenhague, au cours de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (C.S.C.E.) chargée, on le sait, de veiller à l'application des accords internationaux d'Helsinki. Une proposition de Convention très concrète tendant à la protection des droits des minorités de langue, de race et de religion y a été présentée par les gouvernements de l'Italie, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Yougoslavie réunis. La France s'y est opposée, appelant à la rescousse la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, édifiant ainsi ce triangle de l'obscurantisme européen que nous avons défini, aucun des autres trente cinq Etats membres de la Conférence n'avait pourtant formulé d'objection au texte refusé par la France.

Quel destin pour cette dernière de se trouver ainsi reléguée, par la volonté de ses hauts fonctionnaires de l'Education Nationale et des Affaires Etrangères parmi la cohorte de plus en plus réduite des Etats les plus rétrogrades de l'Europe... On sait en effet: les traitements que la Grèce et la Bulgarie n'hésitent pas à faire subir à leurs minorités turques et la Roumanie à ses minorités hongroises.

Comment les représentants de l'Etat français ne rougissent-ils pas de cette compagnie, et à avoir à appeler à leur secours des Etats rétrogrades ? Leur politique jacobine et centraliste et leurs autoritarismes, n'ont pourtant pas de justification. Mme Avice en expliquant que la protection des minorités en tout genre est inutile en France puisqu'aucune minorité ne se rencontre sur son territoire, ne peuvent convaincre personne, pas même elle-même ni ses hauts fonctionnaires. Quand donc nos ministres de toute couleur cesseront-ils de faire uniquement ce que veulent leurs bureaux, et donneront-ils enfin quelque signe d'indépendance d'esprit à leur égard ?

S'il n'y avait vraiment pas de minorités en France, de langue ou de religion, en quoi cela pourrait-il gêner le gouvernement français qu'on s'avise de les protéger par des accords internationaux ? Le fait même que la France s'y oppose prouve de manière incontestable que ces minorités existent bien sur son territoire. Pourquoi s'obstiner à le nier contre toute évidence et, le niant, de devenir la tête et le cerveau de l'obscurantisme européen ?

Yann FOUERE

SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DE DIWAN

Mardi 24 Juillet 1990, Joëlle PERROT, institutrice DIWAN, et Jean-Yves ROUE, parent d'élèves DIWAN, comparaissent devant le tribunal de Brest pour avoir écrit sur des bâtiments publics "Justis evit DIWAN".



200 personnes (instituteurs, parents d'élèves, enfants, sympathisants...) s'étaient rassemblées devant le tribunal pour assister au procès. Le quart d'entre elles, seulement, ont pu accéder à la salle d'audience, pour un peu de temps, la police ayant bloqué l'entrée aux autres participants. Il s'agissait d'un procès public, aussi toute personne désireuse d'y assister, a légalement le droit de le faire. Non contente de ne pas respecter cette loi, la police a évacué manu militari les personnes qui se trouvaient à l'intérieur du tribunal, enfants compris, à coups de poings, de pieds et de gaz lacrymogène. Ces violences sont intolérables. Agresser des personnes qui défendent leur travail, constitue une grave atteinte aux droits de l'homme et aux droits du peuple breton à vivre dignement.

Les associations et organisations signataires exigent :

Cours d'Ajot - Les pompiers interviennent et insufflent de l'oxygène à l'instituteur DIWAN blessé.

1 - Que des poursuites soient engagées à l'encontre des policiers qui ont violemment frappé les manifestants, ainsi qu'à l'encontre des responsables de cette l'intérieur, premier ministre et président de la République française). Un instituteur DIWAN a été hospitalisé. Il a fallu le ramener à l'oxygène. Aussi son état de santé l'a-t-il contraint à une incapacité totale de travail d'un mois. Des enfants souffrent de plusieurs contusions et traumatismes. Des personnes âgées ont été frappées. De nombreuses personnes ont dû avoir recours à des soins médicaux.

2 - Que soit prononcé un non-lieu à l'encontre de Joëlle PERROT et Jean-Yves ROUE.

3 - Que les élus de Bretagne prennent une position sur de telles violences policières et exactions anti-démocratiques de la part d'un état qui se proclame Patrie des droits de l'Homme.

Et demandent aux autres associations et organisations politiques, syndicales et culturelles de Bretagne, d'exprimer leur solidarité avec les travailleurs de DIWAN dans leur lutte pour la défense de leur emploi.

STOURM AR BREZHONEG - EMCANN - GWEZENN
LES TRAVAILLEURS DE DIWAN
U . G . B . (UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON)



Stourm Ar Brezhones



L'arc et la banane

Il est souvent question, aujourd'hui, au sujet de l'Europe, de la "banane" ou "croissant fertile" que représente la partie la plus industrialisée et la plus riche de l'ouest du continent et qui va du sud de la Grande-Bretagne au nord de l'Italie, en passant par la Belgique et la Hollande, la partie ouest de l'Allemagne et la Suisse. Il semble que, jusqu'ici, on ne soit guère demandé pourquoi certaines régions en font partie et pas les autres.

On remarquera que, pour quelques-unes, la présence du charbon a favorisé, depuis le siècle dernier, l'essor économique et les a doté d'une tradition et d'un savoir-faire qui leur a permis, malgré de pénibles reconversions, de se maintenir à un haut niveau de développement. Pour d'autres comme la Hollande ou la Suisse, l'initiative et l'activité des habitants en ont été les principaux facteurs. Pour d'autres encore, la volonté des gouvernements a été déterminante en favorisant telle ou telle région, parfois au détriment des autres. C'est ce qui s'est passé en France.

Pour remédier à cet écart, certains ont envisagé de créer un "arc atlantique" qui grouperait tous les pays limitrophes de l'Océan et de la Manche, régions laissées pour compte du développement. Soit, comme le Portugal, qu'elles se soient modernisées tardivement et éprouvé, de ce fait, des difficultés à combler leur retard, soit comme les provinces françaises sacrifiées par le pouvoir central.

Ce qui a manqué justement à ces dernières, c'est l'autonomie indispensable leur donnant les pouvoirs de décision et la possibilité d'utiliser une large part de leurs ressources pour financer leurs projets. On remarquera que la Bavière et le Bade Wurtemberg, par exemple, régions presque exclusivement agricoles avant la guerre, sont, grâce à leur autonomie et au dynamisme de leurs habitants, parvenues à un haut degré d'industrialisation et comptent parmi les plus riches provinces de l'Allemagne de l'Ouest.

Cela ne risque pas d'arriver de si tôt à la Bretagne ou la Normandie, quand on voit se poursuivre la politique aberrante de l'Etat français. Le TGV en est une des dernières et remarquables illustrations. Toutes les lignes convergent, comme toutes les principales voies de communication, et, comme il se doit dans l'Hexagone, vers Paris qui devient un véritable cul-de-sac. Quand on veut poursuivre le voyage, il faut obligatoirement changer de gare et se résigner à la traversée de la ville bouchon, de plus en plus laborieuse. Un haut responsable de la SNCF a reconnu lui-même qu'on avait, avec le TGV, refait les mêmes erreurs qu'avec le reste du réseau.

Une des premières mesures à prendre serait évidemment d'agencer une ligne directe qui, partant de Bayonne, longeant la côte par Bordeaux et Nantes, desservirait la Normandie, la Flandre, la Hollande, pour aboutir aux grands ports allemands de la Mer du Nord et au Danemark. Evitant Paris, sa cassure et ses embouteillages, elle permettrait de mettre directement en rapport des régions mal reliées entre elles. Elle supprimerait perte de temps, gaspillage et pollution créés par le bouchon parisien qui sépare plus qu'il ne relie. Cette ligne pourrait être doublée d'une route directe à grande circulation.

On se demande ce que peut bien signifier le mot "décentralisation" pour les décideurs parisiens. Il y a quelques mois, M. Pierre Joxe annonçait qu'il voulait renforcer le pouvoir des régions et ceux des préfets. Or, ces deux pouvoirs sont antagonistes. On ne peut renforcer les uns qu'au détriment des autres. M. Joxe se moque du monde ou il ne sait pas ce qu'il dit. Quelques semaines plus tard, M. Mitterrand assurait vouloir mener la décentralisation jusqu'à son terme, mais il n'était pas question de toucher aux prérogatives de l'Etat. Ce qui est un non-sens, puisque la décentralisation consiste justement à transférer à la région, une partie de ces prérogatives. M. Mitterrand se fout de la gueule du peuple ou il dit n'importe quoi.

Or, que je sache, personne, dans la média français, n'a relevé ces contradictions. Il ne semble pas non plus que les autorités régionales aient protesté. Il appartient donc aux différents mouvements de libération des peuples de l'Hexagone (Bretons, Basques, Corses, etc...) de relancer les conseillers généraux et toutes les localités locales pour leur dessiller les yeux, les mettre devant leurs responsabilités et les inciter à agir en conséquence. Protester contre ce qu'on appelle "décentralisation", qui n'est qu'un terme vague, rideau de fumée derrière lequel se cache la duplicité et l'inertie de l'Etat français. Réclamer surtout la transformation de la République une et indivisible en REPUBLIQUE FEDERALE, sur le modèle suisse ou allemand. Terme précis qui écarte toute équivoque. Cette exigence, formulée par un front commun des peuples et minorités de l'Hexagone, acquerrait une efficacité et une audience devant lesquelles l'Etat français aurait d'autant moins la possibilité de se dérober si elle était également portée devant le Parlement européen.

Il est évident que c'est là le véritable remède à l'écart de développement entre les diverses régions européennes. Que la politique insensée de l'Etat français qui consiste à surdévelopper la région parisienne, déjà hypertrophiée et sur le bord de l'asphyxie, tout en paralysant les autres régions, accentue le déséquilibre et nous conduit, en Bretagne et ailleurs, à la ruine. Elle illustre bien l'égoïsme et la malhaisance de la classe politico-techno-bureaucratique franco-parisienne, plus préoccupée de ses vues impérialistes et de ses intérêts propres que de l'épa-

||||| gwenn-ha-du |||||||

nouissement des peuples de l'Hexagone dont elle n'a cure. Il est non moins évident que le fédéralisme qui, en Allemagne, a évité aux provinces la tutelle arbitraire et oppressive de l'Etat que nous connaissons chez nous, a été un atout majeur dans son redressement et sa brillante situation économique actuelle. Voilà la véritable solution à nos difficultés et ce que nous devons faire comprendre autour de nous; Les TGV et autoroutes actuels, en qui certains maires mettent leurs espoirs, ne seront pas d'un grand secours. Ils ne feront que renforcer leur dépendance vis-à-vis de Paris.

Roger BOUQUAY

Document pour servir à l'Histoire de l'Emsav

Avec la mort d'Ange (Aël) Péresse, le 15 Octobre 1984 à l'Hôpital universitaire de Munich, se tourne lentement une page de notre Histoire qui a éveillé bien des controverses. Controverses qui ne sont pas prêtes de s'éteindre sans doute. Né à Rennes, le 22 Mai 1920, d'une famille originaire de Buby dans le Pays de Vannes, Ange Péresse est sans doute venu au Mouvement Breton par l'intermédiaire de ses soeurs, beaucoup plus âgées.

Membre du P.N.B., il recevra sa première condamnation en 1938 pour avoir posé des affiches ou fait des inscriptions sur les murs de Rennes et sera arrêté en 1939 pour complicité dans la tentative de débarquement d'armes à Locquirec.

Sa rencontre avec Neven Henaff sera déterminante pour ce garçon, pur homme d'action et qui va s'imprégner de sa pensée.

Membre de la "Kadervenn" avant la guerre, devenue le "Lu Brezhon", il s'est installé en 1943 avec sa famille dans une ferme à Saint Michel en Grève où il élève des moutons en compagnie d'un certain nombre de jeunes gens du Mouvement Breton réfractaires au S.T.O. C'est là que Neven Henaff viendra le trouver pour en faire son second lors de la constitution de la Formation Perrot à la fin de cette même année. Mais il est bien de revenir un peu en arrière.

C'est par l'intermédiaire de Mademoiselle von Stulpnagel que Henaff avait rencontré, lors de son premier voyage à Berlin et avec laquelle il s'était lié d'amitié que Neven Henaff avait pris un premier contact avec les milieux militaires allemands. On pourrait dire "prussiens" - auxquels était lié également le jeune ethnologue Gerhard von Thevenar qui avait succombé aux charmes de la civilisation celtique, grand ami des Bretons en particulier.

Cette caste militaire, extrêmement fermée et unie, non pas seulement par un idéal commun, mais souvent aussi par les liens du sang, était par nature hostile à Hitler qu'elle méprisait et dont, dès les premiers revers, elle songera à se débarrasser. C'est à l'occasion de ces contacts que Neven Henaff allait faire la connaissance et se lier d'amitié avec le groupe Friedrich Hielscher. Ecrivain et philosophe, Hielscher avait réuni autour de lui toute une école de pensée.

Des hommes comme Gerhard von Thevenar en faisaient partie ainsi qu'un certain nombre d'officiers généraux ou supérieurs allemands, nationalistes prussiens.

Ce groupe va être assez rapidement amené à entrer dans la résistance contre Hitler. Dès 1942, Hielscher est envoyé en Suède pour tenter de converser avec les Alliés.

C'est ainsi que Henaff, qui n'avait jamais cessé d'entretenir des relations suivies avec ce groupe, était tout à fait au courant du putsch qui se préparait. (*1) Il devait également rencontrer l'oncle du Comte von Stauffenberg, le Baron von Stauffenberg, lors de son séjour à Rennes.

Neven Henaff était d'ailleurs parfaitement fait pour s'entendre avec Hielscher du fait de leur commune tournure d'esprit et de leurs préoccupations religieuses.

De même que Hielscher avait tenté de reconstituer la vieille religion germanique et établir une véritable "église", avec ses rites, Henaff tentait de retrouver l'ancienne religion celtique.

Hielscher, par ailleurs, préconisait un retour à la vie de la nature et un respect de cette nature un peu dans la ligne du mouvement du Wandernogel qui s'était développé en Allemagne après la guerre de 1914-1918 et des écologistes d'aujourd'hui, et cela n'était pas non plus pour déplaire à Henaff.

Celui va être amené, vers la fin de 1943, à aider d'une façon concrète, par l'intermédiaire de la famille Péresse, un des membres actifs du réseau Hielscher, un peintre israélite du nom de Heinz Heinheimer qui avait alors une double raison de se mettre à l'abri, d'abord en temps que Juif, et également du fait qu'il était membre d'un réseau de résistance contre les Nazis.

Il sera amené un soir à Saint Michel en Grève, dans une auto noire de l'armée allemande,

(*1) - Quand je le rencontrai pour la dernière fois, en Juin 1944, il me fit allusion, non pas à un complot mais à un changement de régime en Allemagne. Je ne compris de quoi il s'agissait que plus tard.

||||| gwenn-ha-du |||||||

conduite par un chauffeur en uniforme ! Il y restera jusqu'à ce qu'on ait pu lui trouver un refuge sûr. Un petit appartement au dernier étage d'un immeuble de la rue Saint Placide, à Paris, et établi de faux papiers (par l'intermédiaire d'une militante bretonne, Mademoiselle Le Naour), toujours en relation avec les Péresse avec lesquels il avait noué désormais des liens d'amitié. (Il avait peint le portrait de leur plus jeune fils.)

C'est par l'intermédiaire du groupe Hielscher que Neven Henaff devait entrer en pourparlers avec l'Abwehr, pourparlers qui devaient aboutir à la création de la Formation Perrot à la fin de 1943.

Paradoxal de penser que c'est par l'entremise d'un réseau de la Résistance allemande que ces contacts ont pu être établis.

Paradoxal de penser que Henaff prenait ce pas décisif alors qu'il savait dès lors que le IIIème Reich allemand allait être bouleversé et qu'il était en relations avec ceux-là mêmes qui préparaient sa subversion. Mais il persistait dans la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qui était la formation d'une unité bretonne combattant contre la France, se plaçant non pas dans la perspective des circonstances du moment mais dans une perspective historique à plus longue échéance.

Il savait que ce geste était le but suprême de sa vie.

Après l'échec de l'attentat contre Hitler du 20 Juillet 1944, Friedrich Hielscher sera arrêté et jeté dans un camp de concentration, mais, par suite d'une bienheureuse négligence de la police allemande, les documents qui établissaient ses relations avec les dirigeants de la Formation Perrot échappèrent à ses investigations, ce qui leur sauva probablement la vie. (*1)

Après l'effondrement du Reich et l'arrivée des Alliés, Hielscher, libéré de son camp de concentration, paraissait tout désigné pour être placé à la tête d'un des nouveaux Länder allemands, et il eut un moment bon espoir de devenir ministre-président de la Rhénanie-Westphalie. Mais les Alliés, après une enquête approfondie, opposèrent finalement leur veto, trouvant Hielscher trop nationaliste allemand. Ce philosophe eut-il d'ailleurs été l'homme capable de se lancer dans l'arène politique ? Rien n'est moins certain !

Toujours est-il que c'est à cause des relations privilégiées qu'ils continuèrent à entretenir avec lui qu'il faut sans doute chercher la raison de l'installation d'un certain nombre de soldats de la Formation Perrot à côté de Münster, en Westphalie, dans la zone d'occupation britannique.

Interview de Gérard PERESSE, le 27/10/1984

Yann BOUESSEL du BOURG

(*1) - Non pas que ces dirigeants aient eu une part quelconque, semble-t-il, dans le putsch, mais du seul fait d'avoir côtoyé des complices du putsch, ce qui ne pouvait que les rendre suspects à une époque où la vie était très bon marché.

Compléments aux données fournies par Gérard PERESSE

Heinz Heinheimer n'était pas le vrai nom du "Fernand" connu à Ker-Vreizh Paris; J'ai eu son nom après la guerre mais je n'ai pas sous la main le carnet où je l'ai noté. C'était "De" et il a résidé en Bade-Wurtemberg.

Il était ami intime de Ernst Jünger et de F. Hielscher, et faisait la liaison entre Neven et Hielscher : Neven donnait le courrier à Fernand pour le donner à E. Jünger qui venait le voir à Paris, et E. Jünger l'emportait à Postdam chez F. Hielscher. C'est ainsi que le Bezzern a pu être créé. Hielscher avait parmi ses disciples, le Sturmbannführer-Wolfgang Sievers, chef de l'Institut Ahnenerbe (*1), le CNRS de la SS) qui dépendait directement du Reichsführer General-Staff. Quand il était nécessaire de forcer la main aux occupants pro-français (style Ribbentrop-Abetz) un ordre arrivait du General-Staff à l'Hôtel Majestic où il était mis en application par le Standartenführer Hermann Bickler (Alsacien) .

Un autre membre du cercle de F. Hielscher était le Docteur Bohmers, de Groningen (citoyen hollandais, Frison), archéologue, qui fut après la guerre, pionnier des datations au carbone 14. Il possédait bien des documents sur les recherches religieuses de F.H.

Sur Hielscher et E. Jünger, on peut consulter le livre de H.A. Mahler "Die Konservative Revolution" (Stuttgart 1950) A.M. a été secrétaire d'E. Jünger.

Le livre de Saint-Loup "Les Hérétiques" met en scène les opposants à Hitler dans la SS, mais il ignore Ahnenerbe qui préparait la relève.

Pour comprendre l'action de Neven, il faut aussi savoir qu'il était au courant des recherches sur les nouvelles armes, en Allemagne. Fin 43, il savait qu'elles viendraient probablement trop tard.

Au fait, en 43, "Fernand" passa toute l'année à Paris. C'est donc en 42 qu'il dut aller à

gwenn-ha-du
Lokmikael.

En 1945 c'est en Thuringe que F.H. aurait dû devenir Minister-Präsident, mais les Américains ayant cédé ce Land aux Soviétiques, cela tomba à l'eau. Il pensa ensuite à la Rhénanie-Westphalie, mais il n'était pas introduit auprès des Britanniques et cela ne pouvait se faire. C'est à Marbourg (Hesse) que résida F.H. dès 1946, chez un de ses disciples, ancien capitaine de la Wehrmacht, aveugle de guerre, Bruno Grimm. N.H. et plusieurs membres du Bezen y résidèrent aussi.

F.H. était un fédéraliste radical. Il prônait la dissolution des états-nations dans une Europe où la Silésie (son pays) aurait co-existé avec Bretagne, Alsace, Toscane, etc...

A.E.K.

(*1) - La Terre des Ancêtres.

COMITE POUR L'UNITE
ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE
C.U.A.B.

Monsieur le Président,

De nombreux patriotes bretons m'ont demandé d'élever les plus vives protestations au sujet d'une publication "Bretagne" réalisée en "collaboration avec le Conseil Régional de Bretagne" et donc avec l'argent des contribuables bretons.

Cet ouvrage "de prestige" est l'oeuvre d'un photographe et d'un auteur, tous deux totalement étrangers à la Bretagne. Il a été édité par une maison parisienne, photo-composé en région Ile de France et imprimé en Italie !

Qui plus est, cet ouvrage présente la soit-disant Bretagne de Pétain, Mollet et Debré, réduite à quatre départements, ce qui est une insulte pour les vrais Bretons.

Je me permettrai de vous rappeler que tous les livres "touristiques" sérieux sur la Bretagne : Guide Bleu, Guide Vert, Guide du Routard, etc... couvrent la Bretagne historique et que, dans son numéro du dimanche 17 juin dernier, le plus grand journal du Monde : le New York Times, intitulait un article de trois pages sur la Bretagne :
"Brittany's Rich Capital"

Il s'agissait, bien entendu, de Nantes et non pas de Rennes, depuis 4 siècles et demi, tête de pont du pouvoir français en Bretagne.

Que le Conseil Régional du Tourisme soit aux mains de non-bretons, comme beaucoup d'autres instances dépendant du Conseil Régional d'ailleurs, ne choquerait pas, si ces hommes et ces femmes, rétribués par les contribuables bretons, défendaient nos intérêts.

Le moins que nous puissions attendre du Conseil Régional et spécialement du Président du Conseil Régional du Tourisme, est une lettre d'excuses publiée par voie de presse.

Nous comptons, quant à nous, diffuser largement cette protestation pour éclairer l'opinion publique bretonne, sur la curieuse conception qu'ont de son histoire, de sa culture et de ses intérêts, les responsables régionaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueux sentiments Bretons.

La Baule, le 20 juillet 1990.

Le Président,
Jean Cevaër

8

gwenn-ha-du



L'AMOUR DE LA LANGUE

Malgré l'indignation qui ressort de la plupart des réactions à la réforme de l'orthographe, les Français peuvent se rassurer puisque l'Académie française prend son rôle très au sérieux. Les immortels sont sensibles au langage vivant. Ils pouvaient paraître fâtilons et pointilleux. Maintenant leurs réflexions ne sont pas simplement fondées sur la logique, mais sur l'amour d'une langue qui évolue. Les Allemands, qui essaient de suivre les changements linguistiques du monde moderne, ont été aidés cette année, lorsque le Rechtschreibung de Vienne a rendu son jugement sur la prononciation, d'après les efforts des deux Allemagnes, de l'Autriche, de la Suisse et du Liechtenstein. Dommage pour les Anglais : la barrière entre l'anglais britannique et l'américain se renforce, alors qu'apparaissent des mots nouveaux. Mais il n'y a aucun essai pour faire face au défi posé par une langue que chacun dans le monde voudrait apprendre, mais sur la prononciation de laquelle il est loin d'y avoir accord.

"THE EUROPEAN" 13/07

ORDINATEUR VOCAL TRADUC-TEUR

L'hôpital de Lannion (Côtes-d'Armor) expérimente un micro-ordinateur vocal, baptisé "Dimezell" ("Mademoiselle" en breton), ou "Samu-Diag" (Système d'aide multilingue au diagnostic). Il permet de poser en plusieurs langues des questions aux patients étrangers, afin d'établir un diagnostic.

"LE PARISIEN" 03/09

VIVE CYRANO DE BERGERAC

Grâce à nos deux meilleurs acteurs, Belmondo et Depardieu, l'un et l'autre au sommet de leur art les Français en 1990 vivent à l'heure de Cyrano de Bergerac. Pourquoi nos compatriotes aiment-ils à ce point le héros imaginé par Rostand ? Cyrano est l'antithèse de d'Artagnan et le contraire de Don Juan. C'est un homme qui prend son plaisir à dire l'amour et ne passe jamais à l'acte. Les français lui ressemblent : ils adorent qu'on leur vante leur intelligence, leur courage, leur puissance. François Mitterrand n'a pas manqué l'occasion d'un petit couplet sur notre pays "quatrième puissance économique mondiale". C'est plus "payant" à coup sûr que d'évoquer le retard de la France sur l'Allemagne et le Japon, ou le déclin d'un pays qui n'a plus grand-chose à offrir au monde, pas même des idées neuves.

"INVESTIR" 02/04

A STRASBOURG !

L'opinion publique considère que l'établissement du Parlement européen à Bruxelles sera d'emblée une excellente chose. Si Bruxelles y gagnera incontestablement en prestige, on peut douter que l'autochtone y gagne en qualité de vie. La situation économique se détériore déjà en raison de l'augmentation artificielle des prix de l'immobilier. Bruxelles transformée définitivement en ville bureau sera invivable. Le caractère scandaleusement élevé des revenus des parlementaires européens, et engénéral des gens qui tournent autour des eurocrates, entraînera nécessairement une hausse des prix des biens et des services. Les exonérations fiscales et parafiscales de toute nature dont les eurocrates se sont dotés avec une imagination pour une fois débordante feront que les recettes des Pouvoirs publics planifieront au niveau actuel, alors que les charges ne feront que s'alourdir. La réalisation d'un coup de prestige se paiera et se paie déjà vraiment trop cher. La ville de Strasbourg pour elle le mérite du fait accompli. Les parlementaires y sont déjà. Alors qu'ils y restent.

"LE SOIR" 18/04

UBU AU PAYS DE REDON

Faut-il nécessairement une réforme du Conseil constitutionnel pour améliorer l'existence des Français ? Par exemple, celle des 30.000 habitants du Pays de Redon. Ecartelés entre les trois départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique, et les deux régions de Bretagne et des pays de la Loire, ils vivent dans un imbroglio administratif abusque. Quelques exemples : la sous-préfecture de Redon ne peut délivrer de carte d'identité aux habitants de Saint-Nicolas-de-Redon, en Loire-Atlantique, contraints de se rendre à Châteaubriant, une ville de leur département, distante de plus de 50 kilomètres. Quant aux chômeurs de La Gacilly, dans le Morbihan, ils dépendent de l'ANPE de Vannes, alors que celle de Redon est toute proche. Et que dire des réseaux de transports scolaires, dont la responsabilité incombe aux conseils généraux ? 3.500 élèves venus des 3 départements se retrouvent tous les jours sur les bancs des écoles de Redon. Si M. Jacques Augustin, le sous-préfet de Redon, attend avec impatience le résultat de l'audit en cours, l'Union du commerce local a déjà résolu une partie des difficultés administratives, elle a fait imprimer un annuaire téléphonique spécifique au Pays de Redon, couvrant les 3 départements. Mais certains habitants militent franchement pour la création d'un nouveau département.

"LE NOUVEL ECONOMISTE" 04/05

LES EVENEMENTS D'OKA

Le différend entre les Amérindiens d'Oka et le club de golf perdure depuis des mois, sinon des

9

siècles. Quand on veut régler un problème, il suffit de remonter aux sources mais, malheureusement, on n'enseigne plus l'histoire du monde dans les écoles. Si je ne me trompe, les Iroquois Mohawks étaient établis à Oka depuis des millénaires quand le roi-soleil Louis XIV, qui régnait par la grâce de Dieu, érigea leur territoire, et pour les Sulpiciens, et ces derniers en vendirent des parcelles aux Blancs. Ces Mohawks, qualifiés de sauvages pafens, n'étaient pas contents, et pour les amadouer, au siècle dernier, les Sulpiciens proposèrent de les démenager, d'abord à Saint-Jovite puis à Saint-Régis, mais fiers de leurs droits, ils refusèrent et estèrent la justice des Blancs. Ils perdirent tous les procès, car les Blancs prétendaient agir au nom de Dieu et de la religion catholique. Les juristes, ayant peur d'aller en enfer pour l'éternité s'ils niaient cette prétention, confirmèrent la validité des titres seigneuriaux de Louis XIV. Aujourd'hui, le Québec, étant prétendument sorti de l'obscurantisme ne devrait-on pas corriger cette expropriation sans compensation de leur territoire, une injustice qui, elle nous vaudra l'enfer si nous persistons à donner raison au club de golf des Blancs ?

"LA PRESSE MONTREAL" 14/07 (J.M.ROUSSEAU)

LES OUBLIES DU SIN-K' IANG

Les minorités du pays le plus peuplé du monde, la Chine, ne représentent que 8% de sa population. C'est peut-être pour cette raison qu'elles sont encore plus déterminées qu'ailleurs à sauvegarder leurs particularismes. Mais pour le Sin-K'iang, le problème dépasse les frontières. Cette région comprend plusieurs millions de musulmans mongols et ouïgours qui, comme les Tibétains, souhaitent s'autogérer, mais les Tibétains ont l'avantage d'être respectés sur le plan culturel. L'opinion internationale suit attentivement ce qui s'y passe. Le Dalaï-Lama n'a donc pas tort quand il traite la levée de la loi martiale au Tibet d'opérations de relations publiques". En revanche, les minorités du Sin-K'iang n'ont rien pour remuer la fibre sentimentale du monde libre. Leurs alliés naturels sont bien trop occupés par leurs propres soucis. La république soviétique de Kirghizie tente de secouer le joug de Moscou, et la Mongolie, certes en pleine ébullition démocratique, se garde bien d'irriter ses puissants voisins.

"TRIBUNE DE GENEVE" 02/05

LES EVENEMENTS D'OKA (suite)

.....Depuis la découverte du Canada, l'histoire des Amérindiens n'est qu'une triste suite de refoulements, et d'anéantissement. Qui sommes-nous "white power" pour dicter à un peuple quoi faire, comment le faire, où le faire, et tout en lui demandant de se taire. Depuis tout ce temps, les autochtones se sont effectivement tus, ont obéi sagement, au point où on les a presque oubliés. Mais en attention, méfions-nous des eaux dormantes. C'est

pourquoi il ne faut pas se surprendre de la réaction du "vrai" peuple d'ici face aux attaques sauvages de la Sûreté du Québec qui se croit tout permis parce qu'elle détient un mandat du gouvernement pour assurer la sécurité du public. Est-ce assurer la sécurité que de foncer, mitraillette au poing et faire feu comme si ces petits "Rambo" pouvaient tout régler parce qu'on leur a remis une arme entre les mains ! Malheureusement, tout comme Dollars des Ormeaux la poudre leur a sauté au visage. Résultat: un de leurs confrères y a laissé sa peau ainsi que le peu de crédibilité de la Sûreté du Québec. Encore une fois et une fois de trop une vie n'ra été le prix à payer pour faire entendre raison à nos dirigeants. Si on veut se faire respecter en tant que Québécois par le Canada anglais, respectons et laissons en paix le premier peuple à avoir foulé le sol qu'on dit nôtre.

"LA PRESSE MONTREAL" 14/07 (Cl.LAFONTAINE)

LE QUEBEC SECESSIONNISTE

La visite de la reine Elisabeth a été dominée par la possible sécession du Québec. Sur le principe général de l'autodétermination, il n'y a pas de doute possible : si une petite nation, passionnée par son identité, souhaite se séparer d'une fédération, tout frein à ce processus ne ferait que rendre la situation plus difficile. Les récents événements en Europe de l'Est l'ont montré. Cependant, il n'est peut-être pas très habile de faire l'usage du français la cause du divorce politique. Même en cas de sécession, le Québec serait de toute façon contraint de garder toute son importance à la langue anglaise qui est celle de toute l'Amérique du Nord. Il ne faut pas oublier non plus que 20% des habitants du Québec n'est pas de langue française. Devront-ils alors quitter leur province ? Une scission n'aurait pas, du point de vue économique, que des avantages. Mais quoi qu'il advienne, si sécession il y avait, cela ne signifierait ni la fin du Canada, ni celle de la "Belle Province".

"THE TIMES" 02/07

INDEPENDANCE

La déclaration de souveraineté de l'Ukraine montre l'extraordinaire rapidité avec laquelle le mouvement nationaliste prend forme. Mais aucune des républiques prétendant à l'indépendance n'a encore dû faire face aux conséquences économiques. L'économie planifiée a laissé chacune d'elles mal en point, des conglocrats en faillite.



et une pénurie de biens de consommation. Cela touche même l'Ukraine malgré ses immenses réserves de charbon et ses champs de blé. Le Parlement ukrainien a demandé sa "part" des gains de l'Union soviétique en devises fortes, mais la république de Russie, où est gagnée la plus grande partie des devises étrangères, a déjà déclaré son intention de les conserver. A long terme le commerce de libre-échange entre les républiques pourrait mettre de l'ordre dans ce genre de problème. Pour l'instant avec des républiques qui s'apparement se déclarent une guerre commerciale l'indépendance va simplement aggraver les pénuries et l'effondrement économique.

"THE ECONOMIST" 21/07

LA LIBERTE GUIDAIT LEURS PAS

.....La cause des minorités ethniques et linguistiques brimées mérite respect, et notre soutien lorsque faire se peut. Dans cet ordre d'idées - les pèlerinages poétiques et patriotiques je tiens à rappeler le souvenir d'un autre poète irlandais celui-là : j'ai nommé William B. Yeats (1865-1939). Il fut l'initiateur - avec Lady Gregory, John M. Synge et quelques autres - du mouvement intellectuel et littéraire de l'Irlande qui végétait alors sous la férule de la Grande-Bretagne. L'Eire (ou la "verte Eirin" gaélique) ne vint à secouer le joug britannique qu'en 1919/20 mais c'est à Yeats (fondateur de l'Irish Literary Theatre, à Dublin) qu'elle doit la rennaissance de sa conscience nationale et de son identité propre. Lors d'une visite à la tombe de ce grand poète et patriote, laquelle est toujours fleurie et refléurie, j'ai mieux pris conscience de l'influence des poètes lyriques et de la poésie sur les peuples asservis. Je me suis rendu compte aussi de l'extrême gravité de la "trahison des clercs" - hélas, toujours actuelle, toujours insidieusement menaçante. Au Japon, heureusement, nombreux sont les poètes qui ont servi la cause de leur pays.

"LE JURA LIBRE" 14/06

LES BRETONS PIONNIERS CHEZ LES NIPPONS

Tour de force, tribulations ubuesques, parfois véritable casse-tête. Lorsqu'un PME français de l'agro-alimentaire veut commercialiser sa production au Japon, cela relève de l'exploit. Manque de fonds, manque de temps, manque d'information. Et marché protégé. Sous les pas des PME hexagonales, les difficultés s'accroissent comme en témoignent les responsables d'une dizaine d'entreprises bretonnes venues récemment au Salon de Tokyo, le Foodex 90, pour tenter de faire connaître leurs produits. Sous le patronage de la Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton (MIRCEB), un organisme qui opère avec l'appui des banques et du conseil régio-

nal. "Lorsque je suis arrivé à Tokyo, avec mes produits sous le bras, ou presque, explique Mme Corinne Bourgoïn, de la MIRCEB, j'ai posé mes valises et décroché le téléphone pour prendre des rendez-vous. J'ai même acheté un cyclomoteur que j'ai pris avec moi pour aller présenter aux importateurs japonais." Démarche malaisée dans une telle ville. Sans parler de la barrière de la langue. "J'ai passé deux semaines à tenter de remonter les filières de la distribution japonaise, ce qui n'est pas simple, raconte de son côté un producteur de volaille. Un jour, je me suis aperçu qu'un importateur japonais vendait déjà mon produit !" Pen- dant plusieurs jours à Tokyo, on m'a expédié d'une administration à l'autre, d'un bureau à l'autre, les législations sur l'importation au Japon n'étant jamais les mêmes", ajoute un producteur en fromages. Sans parler des difficultés avec les normes nationales : "Lorsque nous avons voulu exporter nos jambons cuits, les douaniers se sont interrogés sur ce produit qu'ils ne connaissent pas, explique la représentante d'une firme de charcuterie. Il ne correspondait pas aux normes et règlements japonais. Ils ont tout détruit devant moi." Les choses se sont quand même améliorées. "En 1982, quatre sociétés bretonnes, seules, commerçaient avec le Japon, explique M. Henri Delaunay, le président de la MIRCEB. Aujourd'hui, grâce à notre action, elles sont plus d'une centaine." de Jean Stalaven (jambons, plats cuisinés) à Primel (surgelés), en passant par les confiseries Mercadelac ou Gelagri Bretagne. Leur chiffre d'affaires à l'exportation vers le Japon et la Corée a progressé de 16 à 80 millions de francs. Les industriels ont même ouvert un bureau commun à Tokyo. La Bretagne est ainsi la première région française à tenter l'aventure. "Les grandes sociétés n'ont pas besoin de nous, souligne M. Delaunay. Notre but, c'est de permettre aux PME de gagner du temps et de réduire leurs coûts". Dans tous les domaines et sur tous les registres : commercialisation des produits, partenariat, échanges de technologie, joint-ventures. Et pas seulement au Japon ou en Asie : la MIRCEB est également présente en Europe et en Amérique du Nord.

"LE NOUVEL ECONOMISTE" 30/03

LA FRANCE COLONIALE

La France aime se lamenter sur la difficulté de trouver un consensus politique entre ses partis et chappelles. Ce qui nous frappe, au contraire, incus Suisses, c'est sa belle unanimité... pour ce qui est de l'amour de l'armée et des nostalgies coloniales. L'Elysée annonce tranquillement un nouvel essai nucléaire à Mururoa, et personne ne manifeste le moindre état d'âme. Au même moment, les bons vieux dictateurs africains que la France soutient depuis des décennies doivent affronter la colère de la rue. Et voilà que l'opinion française, si sensible à l'exercice des droits démocratiques entre Bucarest et Berlin, détourne pudiquement les yeux, sans parler de morale, cette politique de l'autruche est dangereuse. Pas

seulement pour les pays sujets, pas seulement pour la France : c'est toute la relation entre l'Europe et l'Afrique qui en souffre. certes, le multipartisme à l'occidentale n'est pas forcément adapté à la réalité africaine. Mais est-ce une raison pour maintenir au pouvoir des potentats follement enrichis sur le dos de leurs peuples ? Tout est en place pour d'incontrôlables explosions. Le bon vieux néocolonialisme à la française est condamné à terme. La France, prisonnière de son passé, a toutes les peines à esquisser un autre avenir. Mais les autres nations industrialisées sont aussi en panne d'idées.

"L'HERDO" 07/06



L'A FAÏENCE DE QUIMPER A L'HONNEUR

... Grâce à la récente émission d'un timbre à surtaxe, les Postes françaises ont commémoré le tricentenaire de l'implantation de la première faïencerie bretonne. Louée soit cette heureuse initiative... mais pourquoi allouer le bénéfice de la surtaxe (0,60) à la Croix-Rouge alors que dans le cadre des Beaux-Arts bretons, la pénurie de subventions se fait si cruellement sentir ? Le timbre, de format carré, représente une assiette décorée d'une Bretonne sur fond de fleurs (thème classique). Le prix du timbre est de 2F90 (2F30 de valeur d'affranchissement + 0F60 de surtaxe bienfaisance). Vendu à l'unité ou par carnet de 10. Là, une mention spéciale se doit car les Postes se sont surpassées : un carnet, sous couverture illustrée de faïences "QUIMPER" (d'après Alain Rouhier), un texte reprenant l'histoire de la faïencerie quimpéroise puis une description du sujet en langues bretonne et française ! Vraiment, les philatélistes et les Bretons ont été gâtés !

LE COUPLE FRANCE-RFA

L'alliance entre la France et la RFA semble au point mort. Les relations entre MM. Kohl et Mitterrand s'étaient déjà quelque peu refroidies de vant l'attitude ambiguë du président français concernant l'unification allemande. L'entretien accordé à M. Oscar Lafontaine, rival socialiste de M. Kohl, quelques jours avant les élections en RDA n'avait guère amélioré la situation. Les

deux hommes ontégalement des positions très différentes sur les rôles et les pouvoirs de la Commission européenne. La position de M. Jacques Delors complique encore le problème. ses excellents rapports avec le Chancelier sont soulignés par la détérioration de ses relations avec le gouvernement français. cependant, les Britanniques ne devraient pas trop se réjouir. Car ni à Bonn, ni à Paris, ni à Bruxelles ou même à Washington, on envisage un axe passant par Londres.

"THE ECONOMIST" 02/06

LA FRANCE VUE DU MONDE

Ne devrait-elle pas devenir plus réaliste ?

Dans aucun pays occidental, le décalage entre la façon dont son peuple se voit lui-même et celle dont il est perçu par l'étranger n'est aussi considérable qu'en France. Une équivoque de cette ampleur ne peut qu'amener ses dirigeants à commettre des erreurs d'analyse graves, à se fourvoyer dans la conduite de la politique étrangère, à provoquer, au niveau populaire, de sérieuses déceptions.

La tension franco-allemande, enregistrée depuis la chute du mur de Berlin et qui fut à deux doigts de dégénérer en crise ouverte quelques jours avant les élections en RDA, est typique à cet égard, dans la mesure où, à Washington, à Tokyo, et dans nombre d'autres capitales, elle fut interprétée et ressentie d'une manière qui était aux antipodes de celle qui se lisait dans la presse française et s'écouait lorsqu'on prêtait l'oreille, en privé ou en public, aux responsables français, toutes tendances politiques confondues.

Ainsi, à Paris, on évoquait de plus en plus fréquemment l'"arrogance" allemande, témoin cette question adressée par un diplomate allemand à Georges Valance, l'auteur de "France-Allemagne" : "Quand cesserez-vous de voyager en première avec un billet de seconde ?"

Aux oreilles d'un Américain, d'un Japonais, d'un Italien, d'un Espagnol, d'un Suédois, la phrase n'a rien d'arrogant. Elle peut être vexante, mais il s'agit d'une conversation pure et simple et qui résume parfaitement ce qu'on pense de la France à l'étranger : un pays qui vit, géopolitiquement, au-dessus de ses moyens.

Les Français partent du principe qu'ils sont aimés et les Allemands pas. Il y a, bien sûr, de par le vaste monde, des amis de la France et des gens qui aiment ce pays, mais ils constituent quand même l'exception. En général, les Français ne sont pas aimés et les commentateurs qu'on entend sur eux à Pékin, à San-Francisco, à Palerme ou à Edimbourg, chez l'homme de la rue qui a visité notre pays, sont sévères : hargneux, mesquins ... et arrogants. Le mal français, à en croire les étrangers qu'on peut

gwnn-ha-du

consulter aux quatre coins de la planète, c'est de se donner des airs, de se prendre au sérieux. Et le nombrilisme français en définitive paraît surtout ridicule.

On a parfaitement conscience - surtout les gens d'un certain âge - que la France n'a pas gagné la guerre, qu'elle s'est rendue de manière ignominieuse, qu'elle a collaboré avec les nazis, livré des milliers de juifs français (enfants compris) avec zèle, que normalement elle aurait dû être châtiée lourdement, mais que de Gaulle et surtout Churchill (ce dernier par calcul) lui sauvèrent la mise et lui permirent de s'asseoir à la table des vainqueurs. La vérité sur tout cela, et même dans une large mesure sur la Résistance, a été largement camouflée en France, ce qui a amené nombre de Français à se croire moralement supérieurs aux Allemands.

La France n'a d'autre part pas hésité à monnayer ses "droits moraux" en attendant, pendant longtemps, sa politique étrangère au cheval de labour de l'économie allemande. Non seulement les Allemands durent "cracher" chaque fois que la France le leur demandait au cours des années 70, mais encore leur fit-on avaler des couleuvres grosses comme des boas. Il fallait bien s'attendre à ce que l'Allemagne, ayant recouvré sa santé économique et sa légitimité, secoue ce joug et cesse d'appeler Paris pour demander l'autorisation d'aller au petit coin.

Bien sûr les crimes des nazis sont dans toutes les mémoires européennes mais, comme l'a dit récemment Vernon Walters, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bonn : "dans le passé, les Français et les Allemands sont allés jusqu'à Moscou, mais seuls les Français jusqu'à Lisbonne." Et l'Europe n'a pas vraiment oublié les incursions françaises en Italie, les expéditions de Louis XIV en Allemagne (où il faisait mettre les villes à feu et à sang), l'impérialisme napoléonien.

"Un peu de modestie", nous a dit un haut fonctionnaire américain, à propos des tentatives au rythme haletant de Mitterrand (rencontres avec Gorbatchev, avec Bush, voyage en RDA, invitation à Paris des dirigeants polonais) pour freiner sinon faire dérailler l'unité allemande.

"Comment la France qui se vante d'être la troisième puissance militaire de la planète, ose-t-elle, dans un même souffle, évoquer le "danger allemand" alors que justement les Allemands ne cessent de réclamer la démilitarisation, la réduction et la destruction de telles ou telles armes ?" demande un diplomate espagnol de haut rang.

L'erreur la plus grave, cependant, c'est la surestimation par les responsables français - et par leurs électeurs - du poids de la France dans la partie d'échecs planétaire, aujourd'hui Bonn est l'interlocuteur privilégié de Moscou et de Washington, et l'avenir de l'Europe et de l'Allemagne se discute pour l'essentiel entre Américains et Allemands, entre Soviétiques et Allemands et, finalement entre Américains et Soviétiques. On peut s'en réjouir ou le regretter mais, quand on confond un sept de trèfle avec un as de pique, on ne peut finalement qu'aller au-devant d'un échec.

Beaucoup de gens pensent, à l'étranger, que la France ferait bien de devenir réaliste, d'adapter ses fins à ses moyens, de cesser de gérer un néo-empire africain, de se livrer à des essais nucléaires dans le Pacifique, de disposer de "départements" en Amérique centrale, de jouer les puissances planétaires afin de mieux se consacrer à la prospérité de ses habitants et se résigner à être, comme l'Italie, l'Espagne, la Suède, un pays industriel, démocratique, d'Europe occidentale, un point c'est tout.

Louis WIZNITZER - "LA CROIX" 10/06

E P H E M E R I D E S

- 12 Octobre 1945 - Publication d'un article du "Spectator" provoquant une intervention aux Communes en faveur des prisonniers bretons.
- 20 Octobre 1939 - Le Parti National Breton (P.N.B.) dissous par décret de Daladier.
- 21 Octobre 1941 - Lettre de Marcel Cachin, Secrétaire du Parti Communiste Français, au Colonel Boelmelburg réprochant les attentats contre l'armée allemande.
- 25 Octobre 1938 - Fransez Debeauvais, condamné à 6 mois de prison pour avoir participé à une campagne d'inscriptions antifrançaises sur des édifices publics.
- 25 Octobre 1941 - Fondation de l'Institut Celtique dont la direction est confiée à Roparz Hemon.
- Novembre 1942 - Ouverture de l'école bretonne de Kerlann à Plestin-les Grèves.
- 20 Novembre 1944 - "Rafle Allard" dirigée contre les militants bretons.
- 14 Octobre 1499 - Naissance de Claude, fille d'Anne de Bretagne.
- 25 Octobre 1510 - Naissance de Renée, seconde fille d'Anne de Bretagne.
- 29 Octobre 1911 - Fondation de la Fédération Régionale de Bretagne (Unvaniez Arvor).
- 8 Octobre 1942 - Mort à Azaay-le Rideau (37) de Georges Le Rumeur (Mathalitz), poète, compagnon de Camille Le Mercier d'Erm.

Le relèvement du Bleun-Brug

Parmi les noms des militants à sauver de l'oubli, paraît avoir droit à une place la mémoire de Yann-Hervé LIBERAL. Nous n'avons pas trouvé de meilleur éloge que l'article en breton d'Henri CAOUISSIN, paru dans la revue BLEUN-BRUG au N° 87 de Janvier 1956, dont nous donnons la traduction.

Un combattant : YANN-HERVE LIBERAL.

"releveur" du BLEUN-BRUG

"Ecoute, mon cher frère, le temps passe vite. Tout passe : force, biens, santé, jeunesse et beauté; tout passe..."

"Selaou, va breur kaer..."

Ce cantique, l'un des plus beaux, de paroles et de ton, était celui qu'aimait notre frère Yann-Hervé LIBERAL. C'est par son amour pour nos cantiques bretons que fut lié entre nous le lien FEIZ HA BREIZ. Mois de février 1947 : sur la revue VENT D'OUEST, mes yeux tombent sur un article au sujet de nos cantiques. Huit lignes qui me font tressaillir : l'auteur fait l'éloge de Y.V. PERROT, en parlant du cantique "Prêtre à JAMAIS". Comprennez-moi bien, publier maintenant des articles louangeux sur le "Père du BLEUN-BRUG" n'est pas tellement étonnant; mais à cette époque, cela était stupéfiant. Parler avec respect d'un homme qui a été "descendu" par "LA RESISTANCE", un "traître", qui ! il ne faut pas avoir peur de le dire, ainsi pensaient et croyaient beaucoup de gens, joliment trompés, hélas ! - Qui donc était cet homme qui signait H. KASTELL ET QUI OSAIT PARLER AVEC FERVEUR DE MONSIEUR PERROT ?

Nous étions alors à chercher un homme nouveau pour être directeur du BLEUN-BRUG; car notre James BOUILLE, venait de mourir, tombé gravement malade après avoir été emprisonné, sans rien à lui reprocher, comme de juste. Et voilà comment notre ami Yann-Hervé LIBERAL avait été choisi par un petit nombre de personnes qui restaient autour du BLEUN-BRUG, pour en prendre la tête, après James BOUILLE. Il nous était urgent, si angoissante que fût l'époque, de relever le BLEUN-BRUG.

Mort le fondateur, mort le directeur, dispersés ici et là les secrétaires et l'aumônier, le BLEUN-BRUG était, autant dire, défunt, songeaient certains. Mais bien que "descendu", assassiné notre fondateur, son esprit restait vivant et ses paroles vibraient toujours à nos oreilles :

"Il y a des nuages noirs sur notre Foi; il y a des nuages noirs sur la Bretagne, capables de mettre assez vite l'homme à se décourager; mais il n'y a pas de nuage, si noir fût-il, sans quelque bordure argentée par le soleil qui est derrière; le nuage noir passera; la Foi et notre Bretagne rayonneront."

Y.H. LIBERAL était enthousiasmé par ces paroles; et "il ne chercha pas cinq pattes au bélier". Il prit aussitôt le gouvernement du BLEUN-BRUG, et cependant, il n'était pas sans savoir les obstacles qu'il trouverait sur sa route. N'importe, "rien ni personne ne m'empêcheront de marcher vers le but" dit-il. Et le but à atteindre était mettre sur pied un Congrès pour montrer à la Bretagne que le BLEUN-BRUG n'est pas encore mort.

Mais, où mettre le BLEUN-BRUG à reflourir ? - "Sur le terrain où je suis", dit Yann-Hervé A Saint-Pol donc. C'était une chose bien risquée : trouverait-on de l'aide ? Ne lui mettrait-on pas un tas d'écueils sur notre route ? Les mauvaises langues ne se chargeraient-elles pas de calomnies pour jeter le discrédit sur le BLEUN-BRUG et sur nous, pour démolir notre travail ? - quelques-uns disaient aussi qu'il était encore trop tôt pour chercher à relever le BLEUN-BRUG, qu'il était sage d'attendre que soient calmés les esprits. Mais Yann-Hervé LIBERAL resta sourd à tous ces bruits.

Chose étonnante, notre directeur n'avait pas connu Monsieur PERROT, sinon par ses écrits, ses travaux, sa mort. Yann-Hervé LIBERAL était un homme de foi, semblable à ces disciples qui n'avaient pas connu le Christ mais croyaient en lui. Il mérita donc aussitôt d'être le disciple de l'apôtre de FEIZ HA BREIZ; car sa foi, son respect pour M. PERROT étaient grands; et c'est pourquoi, sans crainte, il saisit le drapeau du BLEUN-BRUG pour le remettre à claquer dans le ciel de Bretagne. Les soucis ne lui manquèrent pas en cette année 48 : de quoi jeter bien des fois dans le découragement le nouveau directeur du BLEUN-BRUG. Mais il marchait vers le but, droit comme une flèche.

Nous ne savions pas encore comment tourneraient les choses avec le BLEUN-BRUG de Saint-Pol. D'autres pensaient que nous n'étions pas sages et que le coup serait manqué. D'autres disaient : "Il y aura du reuz (chambard); il y aura du reuz." - Encore que ce ne fût pas du tout dans l'idée de Y.H. LIBERAL de reculer, c'était trop tard pour le faire. Et, Quelle erreur nous aurions commise ! Voilà, que devant les yeux stupéfaits des Saint-Politains (qui avaient été assez timides

dans leur soutien), Léonards, Trégorrois, Cornouaillais et Bretons de l'émigration, d'accourir en foule. Quand nous vîmes, sous les rayons du soleil, cette foule qui couvrait la place pour la messe du BLEUN-BRUG. Yann-Hervé LIBERAL me dit, joyeux : "Nous avons vaincu; nous sommes de taille, maintenant". Et, en vérité, nous l'étions; Par la force du courage, par la foi d'un homme, le BLEUN-BRUG était revenu à la vie. Après cette victoire, le nouveau directeur montra encore ce qu'il y avait en lui du lutteur: le maire de Scrignac chercha dans un journal à insinuer que M. PERROT était un criminel, un traître. Aussitôt, à la vue de tous, sur les journaux, la réponse courageuse de Y.H. LIBERAL frappa comme une flèche les accusateurs du Père du BLEUN-BRUG. (*1)

Après la victoire de Saint-Pol, avec joie, avec confiance dans l'avenir, avait été préparé et mis sur pied le second Congrès du BLEUN-BRUG après-guerre : celui de Locronan.

Hélas ! Y.H. LIBERAL tomba gravement malade; et, le coeur déchiré, ne put y prendre part ni donner la main pour monter ce Congrès qui marqua, plus encore, que le BLEUN-BRUG était relevé Grand sacrifice pour notre ami ! Grâce à Dieu et Forces retrouvées, il vit le grand BLEUN-BRUG des Saints de Bretagne, le plus beau qui fut jamais vu. Il était clair que les Pères de la Patrie, et parmi eux le Père du BLEUN-BRUG, étaient en train de relancer nos fêtes. La Bretagne vibrerait dans ce "rallye" des reliques de nos vieux saints; et le coeur de Yann-Hervé pouvait vibrer plus encore que ceux des autres.

Mais, il lui fallut délaïsser le combat, sa santé n'arrivait pas à prendre le dessus; et, avec sa nombreuse famille, il dut quitter la Bretagne. Il accepta son épreuve avec beaucoup de force d'âme et d'esprit chrétien, toujours heureux de savoir comment tournaient les choses, avec ses amis, fermes continuateurs dans le sillon. En vérité, c'était une joie d'avoir un tel ami. Deux fois seulement, il me fit de la peine : quand il tomba malade et quand il mourut. Huit jours après notre pèlerinage à Koat-Keo, nous arriva la pénible nouvelle que, à 43 ans, il venait d'être en Alsace, frappé par l'Ankou. (20 Décembre 1955).

Yann-Hervé LIBERAL avait été connu et respecté là-bas pour la ferveur de sa foi chrétienne et de son amour pour la Bretagne. C'est pourquoi l'évêque de Strasbourg envoya un délégué à la messe d'obsèques et les fillettes de Colmar voulurent chanter en breton le cantique du Paradis. Merci à l'Alsace ! La veille de Noël, les amis du BLEUN-BRUG conduisirent au cimetière de Saint-Nic en Cornouaille, enseveli dans les plis du drapeau de Bretagne, celui à qui nous pouvons donner ce nom : "ADSAVER AR BLEUN-BRUG".

Four lui vient sur nos lèvres le cantique composé par Y.V. PERROT pour les meilleurs fils et combattants de Bretagne :

"SUR CEUX QUI TOMBERENT AU MILIEU DU COMBAT, ETENDEZ LA MAIN, DIEU TRES BON, QU'ILS SOIENT EN PAIX DANS LE CIEL AVEC VOUS."

Henri CAOUISSIN

-(*1) - Voir "GWENN-HA-DU" N°s 34 et 54. (entre autres) point de vue du Colonel REMY)

NOTES - 1° - Voici un extrait de la lettre de Y.H. LIBERAL au maire de Scrignac, publiée sur les journaux de Septembre 1948 : "... Vous écrivez, et c'est le point capital : "Ce ne sont pas des criminels qui l'ont châtié (l'Abbé Perrot), mais des justiciers, d'authentiques Résistants et Français, certitude de tous les Résistants." Ce que vous avancez là, vous êtes, naturellement, en mesure de le prouver; votre esprit de justice, j'en suis convaincu, ne saurait admettre que l'on accablât un homme ni sa mémoire sur de vulgaires haines qui ne fussent pas étayées par des faits, des documents, des preuves. - Si l'Abbé Perrot était un traître, si ses meurtriers étaient donc des justiciers, loin de s'en cacher, ils doivent se glorifier de cet acte et celui-ci doit, en toute justice, leur apporter les honneurs les plus mérités. Tous ceux qui aiment la Vérité sont pressés de connaître enfin le nom de ces héros. Et que craindraient-ils d'une Justice et d'une Opinion qui ne peuvent, qui ne doivent que leur être reconnaissantes. - Qu'on nous dise leurs noms, qu'on nous apporte ces preuves, et, en ce qui nous concerne, navrés de l'ignominie du Père du Bleun-Brug, mais plus encore amoureux de la Vérité, nous serons les premiers à les saluer et à désavouer la personne de notre fondateur. Sinon, en toute loyauté, Monsieur le Maire, est-il possible à nous comme à vous-même, de donner à ces affirmations hâtives et haineuses d'autre nom que celui de la calomnie ?..."

Aucune réponse...

2° - Un détail émouvant au sujet des obsèques. Le Dr LIBERAL, grâce à l'amitié du Dr Roger KERVRAN, était directeur du sanatorium de la Mutuelle Générale de l'Enseignement National, aux Trois-Epis (Haut-Rhin). Ce n'est pas un mystère que la majeure partie des malades n'étaient guère des pratiquants. A la stupéfaction des Pères Rélemptrices en charge du sanctuaire, aux obsèques, l'église était comble, et les Bretons, qui y étaient nombreux, tintrent à honneur de

gwenn-ha-du
montrer qu'ils n'avaient pas oublié les cantiques bretons de leur enfance.

3 - Vers 54/55, quand le gouvernement voulut traîner devant le tribunal les Alsaciens mobilisés dans l'armée allemande, qui avaient fait partie de la division accusée du massacre d'Oradour, ce fut un "tollé" à travers toute l'Alsace; et l'on vit de nouveau sortir les drapeaux-emblèmes de l'autonomisme alsacien. Pour exprimer sa communion de pensée, Y.H. LIBERAL arbora, lui, sur son domicile le Gwenn-ha-Du, qui y resta jusqu'à sa mort et couvrit son cercueil aux cérémonies des obsèques.

Joseph CHARDRONNET O. M. I.

K. A. B. ENSEMBLE RELEVONS LE DEFI, CREONS DES ENTREPRISES EN BRETAGNE

B.P. 90 29413 - LANDERNE Cedex
(Minitel 36.14 C.H.E.Z. - K.A.B.)

LE CONSTAT :

Avec un fort taux de chômage, l'exode des jeunes et notamment des plus qualifiés, la Bretagne subit les conséquences de l'échec de l'aménagement du territoire.

Trop souvent les capitaux ne financent pas des investissements productifs, mais sont détournés du circuit économique : l'épargne est placée sur les marchés financiers internationaux, là où elle rapporte le plus et à court terme.

Pour "travailler et vivre au pays", l'épargne doit servir au développement économique et à la création d'emplois en Bretagne.

LE SCHEMA :

Une association Loi 1901 : **K.A.B. (Kelc'hou Arboell e Breizh - Cercles d'investissements)**, regroupant des commerçants, des employés, des chefs d'entreprises, des comptables, des agriculteurs... tous motivés et compétents dans leur domaine respectif, a pour but la création d'une société anonyme faisant un appel public à l'épargne.

UNE METHODE - DES ECHEANCES :

Enrichie par l'étude de l'expérience basque (HERRIKOIA), l'association K.A.B. entreprend de mettre sur pied une société anonyme, au capital de 1.500.000 F (minimum légal) dont le rôle sera la prise de participations dans le capital d'entreprises en voie de création ou existantes.

Dès 1990, K.A.B. lance une grande campagne de souscriptions de promesses d'achat d'actions. Aujourd'hui, il n'est pas question que vous payez quelque chose. Nous vous demandons simplement un engagement ferme, en toute sécurité. En signant et en renvoyant à K.A.B. la promesse d'acheter une (ou plusieurs !) actions de 500 F, vous contribuez efficacement à la concrétisation de ce projet. Au bout d'un an, K.A.B. totalisera ces promesses d'achat, et quand l'objectif de 3.000 sera atteint, le paiement devra être effectué.

Les statuts de la société anonyme seront déposés au greffe d'un tribunal de commerce et un conseil d'administration sera élu par l'assemblée des souscripteurs. Ce conseil dirigera la société, en déterminant les investissements à réaliser, en fonction des critères de sérieux, et de viabilité des projets d'entreprises qui lui seront soumis. Et toujours dans l'optique de créations d'emploi.

Ainsi vous serez vous aussi co-proprétaire de l'économie bretonne. Le nombre d'actions détenues est illimité, mais afin d'ôter tout risque de prise de pouvoir par une minorité, le nombre de voix est limité à 10.

Si vous choisissez de conserver ces actions, un dividende pourra être distribué en fonction des résultats de la société anonyme.

Les actions sont cessibles et transmissibles librement. Une bourse sera créée, pour faciliter leur cession. La responsabilité de l'actionnaire est limitée à son apport.

L'AVENIR :

Chaque année, suivant l'avis de l'assemblée des actionnaires, la société anonyme pourra augmenter son capital, émettre de nouvelles actions et ainsi améliorer son efficacité sur le terrain.

POURQUOI INVESTIR ?

En signant une promesse d'acheter une ou plusieurs actions, vous participez à un grand projet de création d'emplois. Vous connaissez ainsi l'utilisation de votre épargne, vous gardez un pouvoir de décision. Vous créez des conditions pour permettre à vos enfants de travailler en Bretagne. Pour développer l'emploi, négocions concrètement !

radio-pays
88.2

Le vendredi de 20 à 24 h
Le dimanche de 8 à 11 h

Ecrire à Radio Pays, 5, place de la Madeleine, 75008 Paris, ou tél. 43 73 91 53

gwenn-ha-du



LES FEMMES, LA TERRE, L'ARGENT. GUICLAN EN LEON

Anne GUILLOU - 224 p. ill. 145 fcs ttc. - Ed. Beltan. Brasparts.

De plus en plus la société paysanne est devenue un sujet d'étude, soit que la transformation rapide et relativement brutale pousse les chercheurs à en étudier les causes, soit que les ethnologues se dépêchent d'analyser une situation en risque de proche disparition. N'est-il pas paru, il y a quelque vingt ans, un ouvrage qui s'intitulait "La fin des paysans" ?

Anne Guillou, maître de conférences de sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale (Brest) depuis 1987, est née à Guiclan en 1940. Avec logique, elle s'est orientée vers sa commune d'origine pour établir un constat sur ce thème en ce territoire où elle avait le plus de chances de cueillir, sans trop de réticences, la documentation de base, de la décortiquer en risquant le minimum d'erreurs d'interprétation, et d'en établir l'analyse avec le plus de finesse. Elle en a fait la partie essentielle d'une thèse de doctorat en sociologie. Voilà déjà la garantie d'un minimum de compétence. En vérité, on sent d'un bout à l'autre que le choix du lieu ne vient qu'en arrière-plan et que, dans le réel, les éléments essentiels et les conclusions de cette étude dépassent la commune de Guiclan et se retrouveraient valables pour toute la campagne du Léon, en bonne part aussi du Trégor et de la Cornouaille et, toutes proportions gardées, du reste de la campagne bretonne à qui a été imposé, à tort ou à raison, directement ou indirectement, un style d'exploitation agricole qui n'a pas que des côtés bénéfiques.

Ce que l'on aime dans ces pages c'est que l'exposé a su éviter le pédantisme dans lequel versent facilement les écrits de sociologues ou d'ethnologues qui voient dans les lecteurs leurs étudiants. (Et ça fait d'autant plus savant que c'est plus difficile à suivre). A peine ici un rien de cette faiblesse dans quelques lignes de la conclusion.

Mais que voilà une belle étude de la condition paysanne, avec cette hiérarchie traditionnelle, carapace dont il n'est pas facile de se défaire, pas plus dans la vie familiale et professionnelle que dans la vie sociale et paroissiale. Si le poncif du petit coup de patte à l'autoritarisme ecclésiastique n'a pas été évité, l'équilibre est rétabli en détaillant l'action bénéfique de l'aumônier J.A.C., dont les réunions ont été à l'origine de la prise de conscience contre trop d'abus imposés à la paysanne.

Que de pages alors détaillent cette vie rurale, où le récit revêt autant de charme que le classique "Vie des Bretons de l'Armorique" de Bouët et Perrin, qui après 150 ans, se relit toujours avec plaisir ! Mais il n'est pas question de romantisme. D'un bout à l'autre, l'auteur met le lecteur en face de la réalité, des dures servitudes qui tiennent la paysanne et dont il n'est pas facile de se libérer : en plus du travail familial et domestique, les obligations professionnelles, plus lourdes encore dans l'élevage que dans la culture. Toute une révélation pour qui n'a jamais vécu à la campagne !

Mais, depuis une quarantaine d'années, l'instruction, plus encore peut-être pour les filles que pour les garçons, s'est beaucoup développée dans les campagnes; et a conduit à bien des améliorations. L'auteur distingue bien les ménages où les deux époux exercent leur activité dans l'exploitation agricole et ceux où la femme garde un travail salarié au dehors; et intervient cette remarque que c'est souvent l'argent de ce salaire féminin qui a permis de faire face aux dépenses du quotidien (nourriture et amélioration du logement) et qui, indirectement, a permis à l'exploitation de tenir, si paradoxale que puisse sembler la chose.

Tout au long de ces pages, on apprend; on apprend même qu'il existe un "pays chelenn", territoire du Haut-Léon, entre zone léguinière et "montagne". L'auteur s'amuse d'une petite pointe de malice en citant les remarques de Natg Rosmor. Elle y va aussi de quelques expressions populaires bretonnes; et il ne viendrait pas à l'idée de la chicaner sur l'interprétation écrite, parfois assez curieuse, d'une phrase que l'oreille a enregistré. Il y aurait encore tant et tant à citer dans ce beau travail, dans cette synthèse de la transformation de la campagne bretonne; car ces pages vont bien au-delà de la condition de la femme à la campagne.

Compliments à l'auteur ! Et que les Editions Beltan trouvent dans le succès de cette publication une satisfaction bien méritée !

Joseph CHARDRONNET

A propos du livre de Louis DEVINRAU : "DES FRANCAIS A L'ORIGINE DE L'APARTHEID"

Ce petit ouvrage très dense, fort intéressant n'a pas vieilli quoiqu'il ait été publié il y a une dizaine d'années. Il peut nous aider à comprendre ce qui se passe actuellement en Afrique du Sud, un pays sur lequel nous sommes particulièrement désinformés par les médias.

L'auteur, Français lui-même, met d'abord l'accent sur l'apport considérable des huguenots français, fuyant la persécution après la révocation de l'Edit de Nantes, dans la formation du

gwenn-ha-du

peuple Boër et aussi de quelle façon, à partir de l'idéologie calviniste, de ce sentiment d'être le peuple "élu"; les Boërs vont être amenés par une interprétation erronée de la Bible à considérer la race blanche comme une race supérieure, destinée par Dieu à conduire toutes les autres, d'où la naissance de l'Apartheid.

Contrairement à ce que pensent la plupart des gens, le territoire de l'Afrique du Sud n'appartenait pas à l'origine aux Africains noirs plus qu'aux Blancs. Peuplé d'une façon clairement par une race dite "primitive", très différente (Bushmen, Hottentots) dont l'origine remonte aux premiers temps de l'humanité et qui, par ses traits, apparaît un peu comme un chaînon intermédiaire entre les Noirs et les Jaunes. Cette race, à l'instar des Indiens d'Amérique du Nord, a aujourd'hui presque disparue, exterminée ou submergée.

En fait, les Noirs et les Blancs ont commencé à occuper le territoire d'Afrique du Sud à peu près à la même époque, au XVII^{ème} siècle.

Après avoir conté l'histoire héroïque du peuple Boër contre les Bantous et contre les Anglais, sa défaite puis finalement son triomphe et sa prise en main de tous les leviers de commande de l'Union", le passage d'une économie pastorale à l'ère industrielle qui va faire de la République Sud-Africaine une grande puissance, l'auteur analyse avec beaucoup de clairvoyance la situation née de l'Apartheid.

Tout n'est pas négatif dans cette politique, quand ce ne serait que le développement remarquable de la culture bantoue, alors que les colonisateurs français ou portugais n'ont cherché qu'à détruire les cultures africaines, pour les remplacer par un ersatz de leur propre culture.

Cette idée également que chaque race doit cultiver ses valeurs propres et possède son homeland, une patrie, d'où la création des "bantoustans".

Mais c'est là où la supercherie et la tricherie du gouvernement blanc pointe son oreille, car aux Africains noirs, il n'est imparti que des miettes : un peu plus de 13% seulement des terres pour une population qui est quatre fois plus importante que la population blanche, et pas les plus riches !

D'autre part, à travers un territoire possédé par les Blancs, ces espèces de réserves n'ont pas d'autonomie organique et ne sont pas viables économiquement.

Quant aux populations noires, toujours privées des droits civiques, elles sont de plus en plus agglomérées autour de villes blanches dans des sortes de cités-dortoirs, réserves de main-d'œuvre à bon marché pour les industries dirigées par les Blancs.

Même s'il est vrai que les Noirs d'Afrique Australe sont mieux nourris, mieux logés, mieux instruits que ceux des pays africains indépendants, cette situation est humainement inacceptable, un défi à la dignité de l'Homme que Dieu a fait à son image, qu'il soit noir ou qu'il soit blanc. La seule solution raisonnable serait, là encore, là plus qu'ailleurs, une solution fédérale.

Une répartition équitable du territoire divisé entre les différentes communautés ethniques et linguistiques, et basée sur le principe de l'égalité entre les Noirs, les Blancs et les Asiatiques (*1), même si cette égalité ne peut être mise en oeuvre que progressivement.

Ce magnifique pays, débordant de richesses, pourrait alors devenir un modèle pour l'humanité toute entière. En dehors de cette solution, il n'y a qu'injustice et horreur, massacre et destruction.

Yann BOUESSEL du BOURG

Michel RENOARD : AIMER LE MORBIHAN ----- Michel RENOARD : AIMER L'ILLE-ET-VILAINE

Les Editions OUEST-FRANCE viennent de publier deux nouveaux albums de Michel RENOARD : "Aimer le Morbihan" - "Aimer l'Ille-et-Vilaine". Il avait déjà publié en 1988 "Aimer le Finistère". L'auteur a donné pour le grand public bien des livres sur la Bretagne, dont surtout le "Nouveau Guide de Bretagne", qui a obtenu un succès mérité. Il ne prétend pas aujourd'hui renouveler le sujet et reprend assez souvent textes ou commentaires du GUIDE. Après tout, les lieux n'ont pas changé dans leur histoire ni le plus souvent dans leur aspect. Mais ici, l'illustration est nouvelle, totalement. Les photos, dues à Hervé Boulé, utilisant souvent la technique aérienne, présentent un aspect plus complet du pays breton et en révèlent parfois, pour les monuments, une beauté insoupçonnée.

Les fidèles de l'Emsav ont gardé depuis longtemps une prévention à l'égard du quotidien OUEST-FRANCE. Ce n'est pas sans raison. Dès sa fondation, il a pu laisser l'impression que, pour atteindre le succès auprès du plus vaste public, il cherchait moins à former le lecteur qu'à se plier aux caprices et marottes de la foule. La Bretagne comme telle, l'âme profonde du pays, la culture bretonne, ne l'intéressaient pas. Cette position, totalement négative, rongait peu à peu le sentiment breton de la population, déjà limé par les études scolaires dont la structure étouffait avec soin toute expression de particularisme breton. Les choses ont-elles tellement changé ?..

18

gwenn-ha-du

On comprend donc les réticences envers l'héritier de l'OUEST-ECLAIR.

Mais, sous le même titre OUEST-FRANCE, le "Département Editions-Livres", jouit d'une réelle autonomie d'administration dans la "Société d'Editions Ouest-France". La variété des publications en témoigne largement. Et la valeur, du point de vue breton, d'un ouvrage tient à l'auteur lui-même : il a ou il n'a pas la "tripe bretonne". S'il l'a, pourquoi refuserait-il l'atout de la diffusion que lui apporte le nom archi-connu de l'édition ? Ce peut être au contraire un avantage qui n'est pas négligeable dans son travail pour la Bretagne.

Michel Renouard, dont la compétence est notoire, a eu souvent l'occasion de montrer son attachement à la Bretagne. Le choix du titre de la collection n'est pas neutre. Après tout, faire aimer le charme et les beautés de la Bretagne est de bonne guerre pour conduire le lecteur à une nouvelle étape : connaître aussi la culture et l'âme bretonne, qui a été façonnée par le pays et qui a elle-même imprimé son caractère propre à tant d'oeuvres d'art où s'expriment son esprit et son cœur, et qui forment cet élément spécifique que les agences de tourisme savent exploiter pour attirer le chaland vers la Bretagne. Arme à double tranchant : car un effet niveleur et assimilateur peut sortir de cette invasion touristique. Toute la zone côtière en sait quelque chose. Mais c'est peu à côté de l'intrusion des médias (magazines, radio et surtout télé) et de l'exil forcé des Bretons.

Peut-être aussi se trouvera-t-il, parmi les lecteurs, des Bretons plus réfléchis qui se décideront à vouloir eux-mêmes connaître ce pays qui attirent tant les autres et qu'ils connaissent si mal. Voilà un effet positif d'un travail comme celui que Michel Renouard présente au public et qui a droit de retenir l'attention des Bretons.

Joseph CHARDRONNET

"REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDEE"

Elisabeth COIN

Ed. Hor Yezh - 354 p.

Sans doute fallait-il être femme pour faire de l'étude d'une vieille revue poussiéreuse un récit aussi rempli de charme.

On est aussi stupéfait de la qualité du breton de cette Rennaise. Je suppose, d'après son nom, qu'Elisabeth Coin est Rennaise, ou à tout le moins de Haute-Bretagne.

Ce XIX^{ème} siècle si près de nous et que nous connaissons si mal, elle le fait revivre à travers ces pages avec ce qu'il faut représenter de caduc et de dénuet aujourd'hui, avec aussi ses valeurs oubliées.

Ce sont les textes bretons de la revue qui ont été l'objet principal de cette étude, et ils peuvent peut-être nous décevoir.

Peu d'écrivains bretons de premier plan à cette époque, encore que tout ne soit pas à rejeter de l'oeuvre éparse et parfois sous-estimée de ces petits écrivains qui ont tout de même maintenu la langue. Une langue qui n'était pas sans doute épurée, enrichie, normalisée pour servir facilement de support à une grande culture, à une pensée littéraire moderne. Il faudra attendre F. Vallée, Meven Mordiern et "Gwalarn" pour lui apporter le vocabulaire et les structures nécessaires... le siècle suivant.

Elisabeth Coin ne pouvait évidemment séparer l'étude de ces textes bretons de celle du contexte général de la revue dont ils représentent un élément intrinsèque.

Elle en fait aussi revivre pour nous, avec beaucoup de sel, les figures de ses dirigeants et principaux collaborateurs. Tous ces gens qui formaient grosso modo une sorte d'intelligentsia bretonne, sans beaucoup de breton dans la tête ! En général des notables, souvent des gentilshommes.

Au XIX^{ème} siècle, la noblesse bretonne a jeté ses derniers feux et joué de nouveau un rôle non négligeable, assez fréquemment positif, mais sur le plan breton assez décevant.

Ce n'est plus la noblesse du XVII^{ème} siècle, dressé unanime, impavide et fière, pour la défense des libertés bretonnes, et prête à sacrifier son sang.

Cette noblesse du XIX^{ème} siècle sacrifiée, elle, sur l'autel de la Déesse France, tout en conservant un sentiment breton ! Comment cela peut-il se faire ?

Certes, les meilleurs étaient tombés au cours des guerres de la Chouannerie. D'autres avaient combattu dans les armées de la Révolution, et un nombre plus grand encore dans celles de l'Empire.

Classe militaire à l'origine et par vocation, elle l'est largement demeurée et, servant dans les armées françaises sous ces différents régimes, elle se francise.

19

==== gwenn-ha-du =====

Ajoutez à cela les mariages, le brassage avec des Français. On ne l'a pas suffisamment évoqué, et c'est très important ! Enfin le rayonnement extraordinaire et toujours grandissant de la capitale française, l'obligation d'y faire les études les plus poussées, parallèlement à la déchéance des capitales bretonnes, Rennes et Nantes. Rennes qui a perdu son Parlement...

Le démembrement d'une Bretagne devenue introuvable en cinq départements. Là encore, plus de rassemblement possible autour de centres politiques, culturels. Rien... et Paris, toujours et encore Paris !

Des régimes de Fer. La domination omniprésente et omnipotente d'une administration totalitaire qui écrase toute velléité d'indépendance, toute initiative qui ne viendrait pas du souverain.

Et puis surtout une absence de pensée politique nationale. Quel vide étrange ! Il faudra attendre "Breiz Digabestr", et surtout "Breiz Atao"... le siècle suivant !

Finalement, c'est encore l'Eglise, à laquelle Elisabeth Coin ne rend pas toujours justice, qui va être le palladium de la nationalité - on a dit avec des arrières pensées - faisant de la langue bretonne un cordon sanitaire contre les idées subversives de la licence morale qui triomphent en France. C'est possible ! Mais il y avait autre chose : un véritable attachement à cette langue, à cette civilisation qui était la nôtre, à un glorieux passé.

Il eut suffi de quelques chefs pour donner un autre sens à cet attachement. Mais la Bretagne est restée tout le long du siècle un bateau sans dérive, sans gouvernail, dépourvu d'une véritable élite nationale et d'une idée héroïque et révolutionnaire de la patrie.

Ainsi a-t-elle traversé la grande époque du réveil et de la révolte des nationalités sans vraiment y participer.

Telles sont les pensées que réveillent en nous cet excellent ouvrage, fruit d'une érudition irréprouvable et qui se lit avec beaucoup d'agrément.

Yann BOUESSEL du BOURG

RENCONTRES

Emmanuel LE PEILLET - 105 fcs franco - En vente chez l'auteur : 4, Rue Henri Avril
22480 Saint-Nicolas-du-Peleu

Le Barde Emmanuel LE PEILLET : un poète breton à l'écoute du monde d'hier et d'aujourd'hui.

Né au cœur de l'Argoat, à Plésidy dans les Côtes d'Armor, il y a 62 ans, Emmanuel LE PEILLET est un Breton qui revendique ses origines, même si la vie ne l'a pas ménagé et l'a contraint à s'exiler. Pourtant il n'a jamais rompu le contact et, en 1955, à Carnac, il a été admis au sein du Collège des Bardes sous le nom de TALDIRIG. Comme l'a écrit Y. BREKILLEN, Président des Ecrivains bretons : "Il croit à la Bretagne, il croit à l'Eternité, il croit à l'Amour. Il a une âme de Celte éprise de Liberté."

"RENCONTRES" : son cinquième recueil de vers.

Comment peut-on être poète en cette fin du XXème siècle ? Emmanuel LE PEILLET ne se pose même pas la question. Pour lui, la poésie c'est la vie.

Son premier recueil intitulé "BROUSSAILLES" est paru en 1951. Après une longue période douloureuse, il a retrouvé la force d'écrire, ce qui nous a valu en 1983 "FLEURS DE LA NUIT" en 86 "CORPS ET AMES". Deux ans plus tard : "A L'OMBRE DES TOURELLES" qui fait référence à sa retraite à Saint-Nicolas-du-Peleu. Enfin, vient de paraître "RENCONTRES", un ouvrage de 200 pages, dédié par A. POURTIER, lauréat de l'Académie française et Président-fondateur du CIPAF.

S'il s'exprime en français et reste fidèle à un certain classicisme formel, avec une pré-dilection pour le sonnet, E. LE PEILLET pense en breton. Non pas que les thèmes soient essentiellement empruntés au terroir. Il est à l'écoute du monde, aussi bien ce qui fait la réalité quotidienne que les grands événements de l'actualité internationale. Et puis il poursuit dans ce monde, dont il constate les absurdités, sa propre quête de l'absolu. Une quête qui prend souvent les accents du désespoir. Pour y échapper, il invoque les anciennes divinités celtiques, pour lui toujours présentes. Il se réfère aux valeurs traditionnelles bretonnes souvent bafouées. Il lance des appels à la sagesse ancestrale. Et toujours, il sait trouver les mots et les images qui touchent, lui, "le mal jugé" qui reste là

"..... insensible et rêveur,"

"comme un chien qui attend le retour de son maître"

Il sait faire vibrer l'âme par les rythmes et les sonorités, et voilà que renaissent les fêtes d'antan, tout un monde menacé d'oubli

"O, danses de l'Argoat au son de nos binious,

"Hommage de nos coeurs à nos vieux indomptés,

==== 20 =====

==== gwenn-ha-du =====

"O, fête des Blés d'or, qui vit toujours en nous !"

Bref, avec Emmanuel LE PEILLET, c'est toute la Bretagne qui chante, qui rit, qui souffre, qui pleure. En fin de compte, c'est parce qu'il est Breton qu'il trouve encore des raisons d'espérer dans un univers où l'artiste a de plus en plus de mal à être admis. C'est parce qu'il est Breton que malgré tout, il refuse de sombrer dans le désespoir. C'est parce qu'il est Breton, qu'il nous transmet, malgré son pessimisme, un message d'espoir :

"Oui, j'aime ma Bretagne au-dessus de ses ciels

"Qui respirent le Vrai, le Pur, le Naturel..."

"O mes ciels, le miroir de nos coeurs insoumis !

"O vous, le mur sonore où vibrent les échos

"De nos chants d'espérance ou d'archanges maudits..."

"Vous le "Dies Irae" sur un fond de "Credo"."

Michel LE PELEM



DES EMISSIONS QUOTIDIENNES EN BRETON A LA TELEVISION

1/ L'EVOLUTION DES EMISSIONS TELEVISEES EN BRETON

L'utilisation du breton à la télévision remonte à 1964. Mais depuis le nombre d'émissions en breton est resté bien faible.

Fin 1980, il y a presque dix ans, la durée hebdomadaire de ces émissions s'élevait à 54 mn soit 7 minutes 43 secondes quotidiennes (il s'agit là du temps de diffusion et non de production).

En 1983, la durée des émissions bretonnes diffusées par FR3 s'élevait à 1 h 30 par semaine. Sept ans plus tard, cette durée s'est transformée en 1 h 45 hebdomadaires, c'est-à-dire 15 minutes quotidiennes (cela sans compter les coupures dues aux vacances d'été ou à des événements "importants" dans l'actualité tels un voyage du Pape ou un match de tennis à Roland-Garros).

Nous avons donc gagné un quart d'heure hebdomadaire en l'espace de 7 ans. Pendant ce même temps, le nombre de chaînes de télévision françaises diffusant en Bretagne est passé de 3 à 6, et certaines d'entre elles diffusent 24 heures sur 24.

(Chiffres extraits du mémoire de D.E.A. de Noël Lainé, "Communication et Culture : mass-média à l'édition, quel avenir pour la langue bretonne ?")

2/ COMPARAISON AVEC D'AUTRES PAYS

Si nous comparons la situation du breton à la télévision à celle faite à d'autres langues dans des Etats d'Europe, que voyons-nous ?

En Galice, où 85 à des trois millions d'habitants parlent galicien, la chaîne TV Galiza, créée en 1985, diffuse 12 heures quotidiennes de programmes en galicien. De plus l'une des deux chaînes espagnoles, TVE1 et TVE2, diffuse 3 autres heures quotidiennes de galicien.

Au rythme d'augmentation actuel (50 mn de plus entre 1980 et 1990), il nous faudrait 1.240 ans pour atteindre le volume horaire de la Galice !

Prenons un autre exemple, bien connu en Bretagne, celui du Pays de Galles : la chaîne galloise SBC diffuse chaque semaine 25 heures d'émissions en gallois c'est-à-dire environ 3 heures 30 chaque jour, aux heures de grande écoute.

3/ LE BUDGET DES EMISSIONS BRETONNES

Malgré leur brièveté, le financement des émissions télévisées en breton semble difficile. Voici ce qu'écrit Noël Lainé dans son mémoire de D.E.A. :

Depuis 1984, le Conseil Régional attribue des subventions importantes pour ces émissions (en breton).

"Vous dire que je me satisfais de la situation vis-à-vis de la langue bretonne, non. Vous dire que ça me fait plaisir d'aller demander au Président du Conseil Régional une subvention pour améliorer les choses (...), non. Ils s'aperçoivent bien que les promesses n'ont pas été tenues. Est-ce que le rôle d'un service public est d'aller à la quête pour le maintien d'un acquis culturel comme celui de la langue bretonne ? Je dis non mais je suis contraint de le faire."

Le Directeur de FR3 Bretagne reconnaissait dans cette interview que sans les aides du Conseil Régional, le breton serait exclu des ondes hertziennes. Etrange tout de même, pourquoi un

==== 21 =====

service public doit-il aller quémander auprès du Conseil Régional ? FR3 bénéficie pourtant de redevances publicitaires et de diverses taxes dont la redevance audiovisuelle. Logique impénétrable. Le Conseil n'a cessé depuis 6 ans de verser une subvention variant entre 700 KF et 750 KF.

4/ LA TELEVISION ET LE REcul DE LA LANGUE BRETONNE

L'influence qu'a la télévision sur la pratique des langues sans Etat comme le breton est bien connue. L'accès sans restriction d'une langue à la télévision contribue à son maintien et à sa promotion dans la société; au contraire, son absence ou sa quasi-absence contribue à sa marginalisation et à son extinction. Le recul flagrant du breton ne s'accroît-il pas depuis l'époque où les médias audiovisuels de langue française, radio et télévision, se sont implantés durablement et massivement dans la société bretonne ?

Quelle est la part du breton dans les émissions de télévision diffusées en Bretagne par les six chaînes de télévision françaises : 1 h 45 de breton chaque semaine pour environ 840 heures de français, ce qui fait une proportion de 0,2 % !

Même avec une heure quotidienne de breton, nous n'atteindrions pas 1 % du volume des émissions diffusées en Bretagne (7/840).

5/ LA SOLUTION

La solution est simple. Si nous voulons donner au breton la possibilité de vivre, nous devons avoir une chaîne de télévision en breton.

STOURM AR BREZHONEG réclame donc l'élaboration immédiate d'un plan pour la création d'une chaîne de télévision en breton. Pour cela, il faudra la volonté politique de trouver le financement nécessaire; il faudra aussi former les personnels de télévision nécessaires.

Comme première étape vers la création d'une chaîne en breton, nous exigeons dans l'immédiat la diffusion d'émissions quotidiennes en breton.

DES EMISSIONS DE TELEVISION QUOTIDIENNES EN BRETON !

SAB

Monsieur POIGNANT aimerait-il la Culture Bretonne ?

Comme le souligne aimablement "OUEST-FRANCE" du 19/07/1990, en page "Quimper-Festival de Cornouaille", M. Bernard Poignant, maire de Kemper, s'est rarement exprimé sur la Culture Bretonne. Cette prudence, à laquelle le sémillant député-maire ne nous avait guère habitués jusqu'ici, aurait dû donner à ses propos, à défaut de profondeur, l'éclat de la nouveauté.

Hélas, ceux-ci n'ont fait que confirmer ce que l'on savait déjà : M. Poignant, plus connu comme organisateur de banquets que comme défenseur de la langue bretonne, n'apprécie guère Diwan. Le système le plus performant d'apprentissage du breton aux enfants aurait-il, à ses yeux, le défaut de l'efficacité ?

Ce n'est évidemment pas le reproche que l'on peut faire à l'Education Nationale.

Alors que Diwan crée tous les ans de nouvelles classes et forme continuellement de nouveaux instituteurs, l'Education Nationale est incapable de pourvoir l'un des quatre postes d'instituteur bilingue qu'elle a réussi à créer en dix ans dans le Finistère, comme en témoigne l'annonce parue dans "O.-F." du 14/15 Juillet. Et ceci parce qu'elle se refuse à assurer la formation d'instituteurs bretonnants qui permettrait d'envisager la continuité et le développement de l'enseignement de la langue bretonne.

Que la préférence de M. Poignant aille à ce système, qui a mieux réussi dans la destruction de la langue bretonne que dans sa promotion, démontre, s'il était besoin, l'estime qu'il porte à notre langue et à notre Culture.

STOURM AR BREZHONEG

~~~~~

**AVIS**

" G W E N N - H A - D U "  
informe ses lecteurs que le prochain numéro sera vendu  
15 Francs  
et  
l'abonnement annuel porté à  
120 Francs



~~~~~

CELLE QUI BAPTISA UNE PRUNE : LA REINE CLAUDE

(S U I T E)

Le Parlement de Paris fut saisi du différend entre le Connétable et François Ier. Mais sans attendre la fin du procès, le roi donna les terres de la succession de Suzanne de Bourbon à sa mère Louise de Savoie, et il en mit d'autres sous séquestre...

En droit féodal, c'était un "déli" de justice qui déliait le Connétable de toute fidélité envers son seigneur et l'autorisait à aller porter son hommage ailleurs. Ce fait explique pourquoi le Parlement de Paris lui-même hésite à approuver le roi et pourquoi l'opinion s'inquiète, d'autant plus qu'elle sent derrière l'événement l'influence du Chancelier du Prat "haf du peuple de Paris", et aussi l'avarice de Louise de Savoie, la mère du roi, aussi détestée que le chancelier... Le ralliement du Connétable à l'empereur Charles Quint est justifié par le tort qui lui a été fait, sans raison valable. Le "Bourgeois de Paris" le ressent comme tel.

En cette année 1524, le 30 Avril, l'armée française est vaincue à Romagnano, en Italie. Le Chevalier Bayard y meurt d'un coup d'arquebuse, en reprochant à son vainqueur, l'ex-Connétable de Bourbon, sa prétendue trahison... Aucun d'entre nous n'a échappé à la vision de cette image... qui est mensongère !



CHARLES QUINT
par le Titien.

Si François Ier sait s'entourer de juristes et financiers, retors et sans scrupules, qui lui sont fort utiles, par contre, il choisit très mal ses généraux... après avoir découragé le seul qui soit valeureux. Ainsi, le général de Bonnivet, qui est amoureux de Marguerite, la sœur du roi, ne vaut rien. Vaincu à Romagnano, il se fait écraser à Pavie, l'année suivante, le 24 Février 1525, à la fin d'un siège de quatre mois. Le roi s'y bay comme un lion, mais son courage ne peut suppléer à une mauvaise stratégie. Autour de lui, les chevaliers tombent les uns après les autres. Resté le dernier, le roi de France est fait prisonnier et amené à la forteresse de Pissighetone, près de Crémone.

Il arrive en Espagne au mois de Mai, et à Madrid le 16 Août. Il ne retrouve la liberté, le 18 Mars 1526, qu'en échange de ses deux fils, François et Hennequin, cette fois, il ne reparait à Amboise que le 10 Juillet 1526.

Ce roi absolu, homme égoïste, a mal supporté sa captivité, durant laquelle il a beaucoup écrit. Entre autres, la lettre célèbre que tout le monde connaît, envoyée à sa mère : "Madame, tout est perdu, de toute autre chose ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve !". Et il écrit aussi à Charles Quint une lettre fort humble, s'y déclarant son esclave...

On dirait aujourd'hui "qu'il en fait de trop"... Si François Ier avait reçu une telle lettre, il aurait organisé des fêtes pour se réjouir de la défaite de son rival. Mais ce n'est pas la manière de Charles Quint. L'empereur reçoit calmement la nouvelle de sa victoire et plutôt que de la célébrer par des fêtes, il pense d'abord à en remercier son Dieu : il se retire dans sa chambre pour prier. Et il adresse à François Ier, et à Louise de Savoie devenue régente, les conditions qu'il demande pour le rétablissement de la paix et la libération du roi.

Ces conditions que lui considère comme modérées, sont les suivantes :

1 - La France doit lui rendre la Bourgogne (dot de sa tante Marguerite d'Autriche, ex-fiancée de Charles VIII, lequel avait renvoyé la fiancée, mais gardé la dot avant d'épouser Anne de Bretagne) et abandonner ses prétentions sur les Flandres, l'Artois et l'Italie.

2 - La France doit restituer au duc de Bourbon les terres et les dignités qui lui ont été enlevées.

3 - La Provence et le Dauphiné doivent être constitués en états indépendants.

4 - La France doit rendre à l'Angleterre les parties du territoire français précédemment détenues par l'Angleterre : la Normandie, l'Anjou, la Gascogne et la Guyenne.

5 - François Ier doit signer une alliance avec l'empereur et se joindre à lui dans une campagne contre les Turcs.

Plusieurs de ces conditions étaient extrêmement justes, et les autres raisonnables, mises à part la condition 4, inadmissible pour un roi de France, et la campagne contre les Turcs plutôt superflue, mais les Turcs se permettaient des incursions en Hongrie, et Charles Quint cherchait des alliés pour s'en débarrasser.

Louise de Savoie, la régente, poussa les hauts cris. Elle ne veut rien céder, pas un pouce des territoires réclamés par l'empereur... Et la première réponse est de veiller à l'organisation et à l'équipement de nouvelles armées et d'engager des tractations avec Soliman le Magnifique, qui s'avancera en 1526, en Hongrie, une nouvelle fois. Elle offre à Henri VIII une indemnité de deux millions de couronnes, à la suite de laquelle il signe avec la France, le 15 Août 1525, une alliance décisive et offensive. Mais tout cela coûte cher, et elle réclame de l'argent, beaucoup d'argent aux Français, auxquels elle recommande, avec sollicitude... de mettre leurs biens en gage ! Du coup, non seulement "le bourgeois de Paris", mais tous les bourgeois, s'efforcent de gagner du temps. A toutes les époques de l'Histoire, les peuples, contre le pouvoir absolu, essaient de gagner du temps ! La méthode reste valable sous les Républiques, dont le pouvoir absolu se pare de la "Raison d'Etat", tant il est vrai que le pouvoir devient absolu dès qu'il se croit assez fort pour cela...

Dans tout le royaume, déjà pressuré par la guerre, les gens renâclent pour payer. On voit même les Normands qui retiennent pour leur duché les sommes d'argent qui doivent être remises à la régente. La Cour du Parlement arrête également les deniers placés entre les mains des gens des finances, pour se payer eux-mêmes : depuis deux ans, les gens du Parlement n'ont pas reçu leur salaire...

Enfin, François Ier consent à rendre la Bourgogne à Charles Quint et il signe le 24 Janvier 1526 le traité de Madrid, et rentre en France le 17 ou le 18 Mars, et ses fils prennent sa place de captif, comme il est dit précédemment.

Mais voilà qu'entre dans le jeu, Henri VIII. Le roi d'Angleterre encourage François à ne pas restituer la Bourgogne, et le pape Clément VII, les princes italiens, forment une Ligue contre Charles Quint. A peine libéré, François Ier adhère à la Ligue le 28 Mai 1526, à Cognac...

Au cours de cette année 1526, il doit tout de même, dans les derniers mois, trouver le temps d'aller enterrer définitivement Claude...

Mais la guerre recommence en Italie. Le 6 Mai 1527, le Connétable de Bourbon, chef de l'armée de Charles Quint prend et saccage Rome, et il est tué au combat. La guerre se ralentit ensuite, les deux rivaux souhaitant la paix l'un et l'autre. François Ier a épuisé tout l'argent de son pays et Charles Quint doit se battre contre les Turcs qui ont envahi la Hongrie.

A la fin de l'année 1526, les négociations reprennent, menées par la mère du roi.

La vie mouvementée du roi François ne lui laisse pas le temps de se souvenir si peu que ce soit de la pauvre Claude. De son vivant, il ne se cachait pas de courtiser ouvertement ses filles d'honneur - dont les appartements étaient reliés à ceux du roi par des escaliers secrets - comment



Guillaume GOUFFIER, sieur de BONNIVET

se gênerait-il maintenant ?

IL a, d'abord, pris pour maîtresse, Françoise de Foix, une fille d'honneur de Claude, mariée très jeune à Jean de Laval, sire de Châteaubriant. Claude le sachant, avait refusé les services de Françoise. Après la mort de Claude, Louise de Savoie, irritée de l'effronterie de la suivante, l'éloigne à son tour... A son retour de captivité, François Ier s'empare d'Anne de Pisseleu, plus jeune que Françoise de dix ans. Anne de Pisseleu est dame d'honneur de Louise de Savoie qui n'approuve pas la liaison de son fils.



HENRI, né en 1519, de CLAUDE et de FRANCOIS Ier, a 5 ans à la mort de sa mère.

Le roi tient à garder les apparences de respectabilité, aussi nomme-t-il sa nouvelle maîtresse gouvernante de ses filles !!! En 1530 il la marie à Jean de Brosse, comte de Penthièvre, qu'il fait comte d'Etampes en 1534, puis duc deux ans plus tard. La duchesse demeure à la cour jusqu'à la mort du roi. François Ier se remarie en 1530, avec Eléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint. Ce qui ne change rien à la situation. La nouvelle reine est encore plus effacée, s'il est possible, que Claude. Non seulement François ne l'a jamais aimée, mais elle a été épousée par nécessité politique et surtout, elle ne lui donne pas d'enfant!

La signature de la "Paix des Dames" à Cambrai, en 1529, se négocie entre Louise de Savoie, mère de François Ier et Marguerite de Bourgogne ou d'Autriche, tante de Charles Quint (ancienne fiancée de Charles VIII) et elle est assez avantageuse pour la France.

François Ier conserve la Bourgogne, qui faisait partie de la dot de Marguerite d'Autriche mais il doit payer un million deux cent mille écus pour la libération de ses deux fils... Mais plutôt qu'une rançon, cette somme énorme ne constitue-t-elle pas le paiement de la Bourgogne ? Charles Quint devait se rendre compte qu'il n'arriverait jamais à la conserver, enclavée qu'elle était dans le territoire français.

A la signature de ce traité, François Ier promet d'épouser Eléonore, sœur de Charles Quint Il tiendra cette promesse.

Il est aussi fortement question d'un autre projet de mariage, celui de la sœur de Claude, la reine défunte, la deuxième fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Elle n'avait que quatre, cinq ans à la mort de ses deux parents...

Renée a, maintenant, dix-sept ans. Pour les besoins de sa politique, François l'a promise d'abord à Charles Quint, ce qui eut été trop beau, et ensuite au marquis de Brandebourg.

La complaisance coupable de Claude envers son mari, concrétisée par la donation du duché de Bretagne qu'elle lui a faite, s'achève par l'odieuse spoliation de sa petite sœur Renée qui devait recueillir la moitié de l'héritage. Barthélemy Pocquet écrit : "En Février 1528, François Ier eut l'idée de marier Renée à Hercule d'Este, duc de Ferrare. L'union était convenable, mais le roi se montra singulièrement peu généreux. Sans rendre aucun compte de tutelle, il fit évaluer les droits appartenant à Renée sur la couronne, sur l'apanage d'Orléans et sur les biens du duc de Bretagne à la somme dérisoire de 250.000 écus (soit dix millions) ...

"D'ailleurs, comme le roi était hors d'état de verser cette somme, il la convertit en une rente de 12.500 écus qui ne fut même pas régulièrement versée. Quarante deux ans après seulement, à la suite d'un long procès, le roi Charles IX, petit-fils de François Ier céda à la duchesse de Ferrare et à la duchesse de Nemours sa fille, à titre de compensation, le duché de Nemours et la



RENEE de FRANCE

seigneurie de Montargis."

Le nouveau prétendant de Renée est Hercule d'Este, fils d'Alphonse d'Este et de Lucrece Borgia. Renée et Hercule auront cinq enfants, deux fils dont l'un fut élevé à la cour de France avec son cousin Henri II, et trois filles "les plus belles qui jamais naquirent en Italie" dit Brantôme.

L'aînée des filles, Anne, épousera en 1549 François de Lorraine, duc de Guise, après l'assassinat de celui-ci par Poltrot de Méré, en 1563, elle se remariera avec Jacques de Savoie, duc de Nemours. La seconde, Lucrece, épousera en 1570, le duc de Corbin. La troisième fille de Renée, Eléonore morte en 1581, aura une liaison avec Le Tasse...

Renée de France, duchesse de Ferrare, ne revient en son pays qu'après la mort de son mari. C'est de Montargis qu'elle adresse au roi Charles IX de pressantes réclamations contre le déni de justice dont elle a été victime trente ans auparavant... Bien qu'elle ait reçue en compensation des sommes non versées, le duché de Nemours et la seigneurie de Montargis, par acte du 23 Décembre 1570, le procureur général du Parlement de Paris fait opposition à l'enregistrement de la transaction. Laquelle ne fut pas homologuée avant le 11 Novembre 1575. Et Renée mourut le 12 Juin 1575...

François Ier, qui aime la guerre et les plaisirs coûteux, ne peut en même temps remplir ses coffres. Tous les moyens lui sont bons pour trouver de l'argent, le plus simple était de ne pas payer ses dettes. Et pour payer la rançon de ses deux fils, il va rançonner son propre pays, sans oublier la Bretagne, qui avait gardé son système fiscal particulier...

Comme le roi a déjà, par ses guerres, épuisé les finances des Français, il a beaucoup de mal à réunir le million deux cent mille écus d'or de la rançon. Il demande aux nobles le dixième du produit de leurs fiefs et aux clercs quatre décimes. La ville de Paris verse 150.000 livres. Les gentilshommes bretons sont invités à verser le vingtième de leur revenu ! S'ils accordent leur subvention, ils forment d'immenses réserves, réserves de principe et réserves de faits, ne se privant pas de dire ce qu'ils pensent...

Illustrations d'E.PERENNOU

Edith PERENNOU

\$\$\$\$\$\$ A SUIVRE \$\$\$\$\$\$

"GROUPE DE DRUIDES, BARDES ET OVATES DU GORSEDD TRADITIONNEL"

secrétariat: Loïk Camus
"douar hon hen tadou"
Le Pont Neuf
56230 QUESTEMBERT

"Le groupe des Druides traditionnels de Bretagne" s'est réuni le 24 Juin 1990 à BANNALEG, au Cercle de pierres édifié à SAINT-JACQUES pour commémorer la fondation de la Gorsedd galloise, mère de celle de Bretagne, en Juin 1792, par IOLO MORGANNING.

Le Tantad (Rite du Feu) a été allumé, en présence des Druides, Bardes et Ovates soucieux de la Tradition Bardique imprégnée de déisme et indépendants de tout concept politique ou idéologie et désireux d'assurer la pérennité du patrimoine culturel breton.

PETITES ANNONCES

LECTEURS DE "GWENN-HA-DU"...

Complétez votre collection en acquérant les N's qui vous manquent. Disponibles à partir du N° 42. Les 6 Numéros port payé : 50 francs.

FEDERALISTE FLAMAND désire compléter sa documentation. Recherche N's Revues suivantes: "NOTRE FLANDRE", "LE BEFFROI DE FLANDRE", "DE TORREWATCHER" (LE GARDIEN DE LA TOUR), "NOTRE FLANDRE" (Années 50/60). Ecrire à notre Camarade, il répondra à toutes propositions. Philippe AMEU 109, Rue Belle Rade 59240 DUNKERQUE WESTHOEK.

Désire vivre MA RETRAITE EN ILLE-ET-VILAINE, je recherche LOCATION MAISON DE PLAIN-PIED 4/5 Pièces, Confort, Garage ou Appentis Région SAINTE-MARIE, LANGON, GRAND-FOUGERAY, BAIN-DE-BRETAGNE, MESSAC, GUIPRY, PIPRIAC, MAURE-DE-BRETAGNE, GUIGNEN, LA CHAPELLE-BOUEZIC.

URGENT Faire offre à M. et Mme Roger CLEMENT La Rivière de Parignac 44130 - FAY-DE-BRETAGNE.

DESSINS, EAUX-FORTS, ILLUSTRATIONS, PEINTURES signés ROMANIN Recherche Documentation, Renseignements S'adresser à "GWENN-HA-DU"

STAGE POUR JEUNES AGRICULTEURS ET TRAVAILLEURS EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE Conditions de participation : être de nationalité française et âgé de 18 à 30 ans. Programme : cours de langue - stage de deux à quatre mois dans une exploitation agricole Durée totale des stages : 3 à 5 mois.

Ces stages organisés dans le cadre de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse prend en charge les frais de voyage, sur une base forfaitaire, le cours de langue (enseignement et pension complète).

Durant le stage pratique dans les exploitations agricoles, les stagiaires sont logés, nourris et reçoivent un argent de poche.

D'autres stages sont susceptibles d'intéresser : jeunes travailleurs manuels, Compagnons du Devoir, jeunes journalistes, étudiants, etc...

Pour tous renseignements et adresses, s'adresser à "GWENN-HA-DU". Mettre un timbre pour la réponse.

ASSOCIATION VEXILLOLOGIQUE BRETONNE

Recherche renseignements précis sur les drapeaux des ethnies suivantes : - Frisons du Nord (RFA-DK) - Frisons de l'Est (RFA-Aurich-Saterland) - Aroumains (Valaques) (Grèce-YU) - Symboles Occitans autres que la "Croix de Toulouse" - Froulans, Bretons (I)

VOUS DESIREZ ETRE INFORME SUR LE COMBAT FLAMAND ?... LISEZ

GEEL EN ZWART

ORGANE DU "VLAAMS FEDERALE PARTIJ" - "PARTI FEDERALISTE FLAMAND"

LE N° : 20 FF - ABONNEMENT 6 NUMEROS / 120 FF - Chèque à l'ordre du PFF/VFP - B.P. 58 59155 - FACHES - THUMESNIL.



